



Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2023

www.cibc.com/francais

Le 25 mai 2023

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2023.

Points saillants du deuxième trimestre

	T2 2023	T2 2022	T1 2023	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	5 702 M\$	5 376 M\$	5 927 M\$	+6 %	-4 %
Résultat net comme présenté	1 688 M\$	1 523 M\$	432 M\$	+11 %	+291 %
Résultat net ajusté ¹	1 627 M\$	1 652 M\$	1 841 M\$	-2 %	-12 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté ¹	2 475 M\$	2 343 M\$	2 660 M\$	+6 %	+7 %
Résultat dilué par action comme présenté ²	1,76 \$	1,62 \$	0,39 \$	+9 %	+351 %
Résultat dilué par action ajusté ^{1,2}	1,70 \$	1,77 \$	1,94 \$	-4 %	-12 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ³	14,5 %	14,0 %	3,1 %		
RCP ajusté ¹	13,9 %	15,2 %	15,5 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁴	11,9 %	11,7 %	11,6 %		

Les résultats du deuxième trimestre de 2023 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence positive de 0,06 \$ par action :

- une baisse de 114 M\$ (82 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁴ s'est établi à 11,9 % au 30 avril 2023, en regard de 11,6 % à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2023, le ratio de levier⁴ et le ratio de liquidité à court terme⁴ de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,2 % et 124 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui passera de 0,85 \$ par action à 0,87 \$ par action pour le trimestre qui prendra fin le 31 juillet 2023.

Nous avons continué d'exécuter notre stratégie focalisée sur le client et généré de solides résultats financiers au deuxième trimestre en tirant parti des investissements dans les segments de clientèle en forte croissance qui nécessite des interactions étroites et en renforçant davantage nos talents et notre technologie. Dans un contexte économique plus fluide, nous demeurons bien capitalisés et nos activités bien diversifiées permettent d'assurer notre résilience, afin que nous puissions incarner au quotidien notre raison d'être, soit faire des idées une réalité, pour le deuxième semestre de l'exercice.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 637 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 141 M\$, ou 28 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits et d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêt. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est chiffré à 1 012 M\$, en hausse de 50 M\$ par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en raison de la progression des produits résultant principalement de la hausse de la marge d'intérêts nette et de la croissance des volumes, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation des charges découlant principalement des coûts liés aux salaires du personnel.

- 1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, intégrée par renvoi aux présentes, pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR et du résultat net ajusté, aux pages 10 à 14, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 15.
- 2) La CIBC a réalisé un fractionnement d'actions ordinaires de la CIBC, à raison de deux actions pour une, avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 mai 2022. Tous les montants par action ordinaire du présent Message du président et chef de la direction de la Banque CIBC reflètent le fractionnement d'actions.
- 3) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.
- 4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les résultats du 30 avril 2023 reflètent l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1^{er} février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2023.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 452 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 28 M\$, ou 6 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en raison principalement de la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de l'augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie neutralisé par la hausse des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est élevé à 663 M\$, en hausse de 15 M\$ par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en lien surtout avec la croissance des volumes, la hausse des produits nets d'intérêts liée à l'accroissement des marges sur les dépôts et à la progression des honoraires dans Groupe Entreprises. Les charges ont augmenté essentiellement en raison de l'incidence du calendrier des dépenses, contrebalancée en partie par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 55 M\$ (40 M\$ US) au deuxième trimestre, en baisse de 125 M\$ (baisse de 102 M\$ US, ou 72 %) par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges autres que d'intérêts, compensées en partie par la progression des produits et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est chiffré à 312 M\$ (229 M\$ US), en hausse de 24 M\$ (hausse de 1 M\$ US) par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits, découlant principalement de la croissance des volumes et de l'augmentation de la marge d'intérêts nette, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout contrebalancé en partie par la diminution des frais de gestion d'actifs et la hausse des coûts liés aux salaires du personnel.

Marché des capitaux a enregistré un résultat net de 497 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 43 M\$, ou 8 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en raison principalement de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie neutralisées par la hausse des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ a diminué de 26 M\$, ou 4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, car la progression des produits de notre secteur Services financiers directs, de nos services financiers aux entreprises et de nos services consultatifs a été contrebalancée par la baisse des activités de prise ferme, la diminution des produits de Marchés CIBC, réseau mondial, et la hausse des charges, laquelle est principalement attribuable aux coûts liés aux salaires du personnel.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré, nous avons :

- annoncé un don de 1,25 M\$ à l'Université McGill en soutien à l'Initiative de croissance durable de l'université dont l'objectif est de contribuer à une société plus durable;
- versé un don de 100 000 \$ et créé le Fonds de secours de la Fondation CIBC pour soutenir les efforts en réponse aux séismes ayant eu lieu en Turquie et en Syrie;
- annoncé le financement d'une 50^e propriété dans le cadre de l'initiative pour le logement de la CIBC aux États-Unis et nous bonifierons le montant initial de 10 M\$ US investi dans le programme afin de réaffirmer notre engagement à renforcer les quartiers en offrant des logements abordables de qualité.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2022, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Deuxième trimestre de 2023			Rapport annuel 2022
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
Pages						
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	59-63		76–78	104
	3	Principaux risques et nouveaux risques	32–35			55
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	28–29, 47, 48	85	10, 17	40, 43, 78, 79, 170–171
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				48, 49
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				47, 50, 52
	7	Risques découlant des activités commerciales	36			53, 58
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	39			35–36, 54, 62, 67, 74, 76
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	27	85		35–36, 170–171
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			9–12	40
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			13	41
	12	Gestion et planification des fonds propres				43, 170–171
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	36		4–5	42, 58
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4–5	38, 42
	15	Risque de crédit par portefeuille important			28–38	60–65
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4–5, 6	42
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			74, 75	54, 62, 72
Liquidités	18	Actifs liquides	46			77
Financement	19	Actifs grevés	47			77
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	52			81
	21	Stratégie et sources de financement	50			80
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	42			71
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	43-44			71–75
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				71–75
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 74
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	37–41		7–8, 69–73	63–69, 143–150, 189
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	37, 40			60, 68, 88, 123
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	40	77		68, 144
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	40		73, 35 ¹	60, 64, 159–160
	30	Atténuation du risque de crédit	37		21, 55, 73	60, 159–160
Autres risques	31	Autres risques	53			82–86
	32	Discussion sur des situations de risque connues		87		82, 182

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2022 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 24 mai 2023. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 56 à 63.

Table des matières

2	Points saillants financiers du deuxième trimestre	27	Gestion des fonds propres
		31	Arrangements hors bilan
3	Vue d'ensemble du rendement financier		
3	Perspectives économiques	32	Gestion du risque
4	Événements importants	32	Vue d'ensemble
4	Revue des résultats financiers	32	Principaux risques et nouveaux risques
7	Revue de l'information financière trimestrielle	37	Risque de crédit
		42	Risque de marché
9	Mesures non conformes aux PCGR	46	Risque de liquidité
		53	Autres risques
16	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	54	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
16	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	54	Méthodes comptables critiques et estimations
18	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	54	Faits nouveaux en matière de comptabilité
		54	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
20	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	55	Contrôles et procédures
		55	Transactions entre parties liées
22	Marchés des capitaux		
24	Siège social et autres	56	Glossaire
26	Situation financière		
26	Revue du bilan consolidé résumé		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette et nos activités liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance [ESG]), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2023 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « prévision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante du taux d'inflation élevé, de la hausse des taux d'intérêt, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis exerçant des pressions sur les liquidités et les conditions de financement dans le secteur des services financiers, des effets des ententes de travail hybride et de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis, de la possibilité d'une récession et de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine; l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme l'incidence de la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine, et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du deuxième trimestre

Non audité	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	3 187 \$	3 205 \$	3 088 \$	6 392 \$	6 220 \$
Produits autres que d'intérêts	2 515	2 722	2 288	5 237	4 654
Total des produits	5 702	5 927	5 376	11 629	10 874
Dotations à la provision pour pertes sur créances	438	295	303	733	378
Charges autres que d'intérêts	3 140	4 462	3 114	7 602	6 137
Résultat avant impôt sur le résultat	2 124	1 170	1 959	3 294	4 359
Impôt sur le résultat	436	738	436	1 174	967
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 523 \$	2 120 \$	3 392 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67	72	47	139	88
Porteurs d'actions ordinaires	1 610	351	1 471	1 961	3 294
Résultat net applicable aux actionnaires	1 677 \$	423 \$	1 518 \$	2 100 \$	3 382 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté ¹	55,1 %	75,3 %	57,9 %	65,4 %	56,4 %
Levier d'exploitation comme présenté ¹	5,2 %	(39,8) %	(4,0) %	(16,9) %	(2,0) %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,29 %	0,19 %	0,16 %	0,24 %	0,13 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ¹	14,5 %	3,1 %	14,0 %	8,7 %	15,7 %
Marge d'intérêts nette ¹	1,40 %	1,33 %	1,44 %	1,37 %	1,43 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	1,54 %	1,49 %	1,61 %	1,52 %	1,60 %
Rendement de l'actif moyen ^{1,3}	0,74 %	0,18 %	0,71 %	0,45 %	0,78 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	0,82 %	0,20 %	0,79 %	0,50 %	0,87 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,5 %	63,1 %	22,3 %	35,6 %	22,2 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$) ⁴					
– résultat de base	1,77 \$	0,39 \$	1,63 \$	2,16 \$	3,65 \$
– résultat dilué comme présenté	1,76	0,39	1,62	2,15	3,64
– dividendes	0,850	0,850	0,805	1,700	1,610
– valeur comptable ⁵	50,52	49,12	48,09	50,52	48,09
Cours de clôture de l'action (\$) ⁴	56,80	60,74	71,01	56,80	71,01
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁴					
– moyen pondéré de base	912 297	906 770	902 489	909 488	902 174
– moyen pondéré dilué	913 219	907 725	905 739	910 444	905 380
– fin de la période	917 769	911 629	903 155	917 769	903 155
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	52 129 \$	55 372 \$	64 133 \$	52 129 \$	64 133 \$
Mesures de valeur					
Rendement total pour les actionnaires	(5,07) %	(0,30) %	(10,12) %	(5,36) %	(3,42) %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	6,1 %	5,6 %	4,6 %	6,0 %	4,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ¹	48,1 %	219,6 %	49,4 %	78,8 %	44,1 %
Ratio cours/valeur comptable	1,12	1,24	1,48	1,12	1,48
Principales mesures financières – ajustées⁶					
Coefficient d'efficacité ajusté ⁷	56,0 %	54,5 %	55,8 %	55,2 %	54,8 %
Levier d'exploitation ajusté ⁷	(0,3) %	(1,5) %	(1,8) %	(0,9) %	(0,8) %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	13,9 %	15,5 %	15,2 %	14,7 %	16,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté	20,1 %	22,2 %	22,6 %	21,2 %	22,4 %
Résultat dilué par action ajusté ⁴	1,70 \$	1,94 \$	1,77 \$	3,63 \$	3,81 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	50,0 %	43,8 %	45,4 %	46,7 %	42,1 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	246 294 \$	238 819 \$	220 293 \$	246 294 \$	220 293 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	538 273	531 306	502 430	538 273	502 430
Total de l'actif	935 239	921 991	894 148	935 239	894 148
Dépôts	705 917	694 724	665 487	705 917	665 487
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	46 366	44 780	43 429	46 366	43 429
Actif moyen ³	932 775	953 164	881 909	943 138	876 137
Actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	847 244	852 588	787 462	849 960	782 561
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1,3}	45 597	45 078	43 155	45 333	42 370
Biens administrés ^{1,8,9}	2 995 583	3 002 744	2 918 191	2 995 583	2 918 191
Biens sous gestion ^{1,9}	310 637	304 948	302 258	310 637	302 258
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité¹⁰					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	321 188 \$	315 038 \$	299 535 \$	321 188 \$	299 535 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹¹	11,9 %	11,6 %	11,7 %	11,9 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹¹	13,4 %	13,2 %	13,2 %	13,4 %	13,2 %
Ratio du total des fonds propres ¹¹	15,5 %	15,6 %	15,3 %	15,5 %	15,3 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,2 %	4,2 %	4,2 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	124 %	134 %	125 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	117 %	115 %	117 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	48 673	49 530	47 814	48 673	47 814

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

5) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

8) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 370,5 G\$ (2 382,7 G\$ au 31 janvier 2023 et 2 301,6 G\$ au 30 avril 2022).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les résultats du 30 avril 2023 reflètent l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1^{er} février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

11) Les ratios pour 2022 reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 1^{er} novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

La croissance économique mondiale devrait être faible en 2023 en raison des mesures de resserrement monétaires adoptées par les banques centrales dans le but de freiner la demande et, ce faisant, de ramener l'inflation près des taux cibles. Les pays de la zone euro et le Royaume-Uni devraient entrer en récession lorsque la hausse des taux d'intérêt fera sentir ses effets dans cette région déjà vulnérable aux retombées négatives de la guerre en Ukraine. L'économie de la Chine connaît une certaine embellie après une année marquée par de nombreux confinements, mais la faiblesse du secteur immobilier et des marchés d'exportation laisse entrevoir une autre année de croissance inférieure à la moyenne. Pour le reste de 2023, les prix moyens de la plupart des marchandises devraient être inférieurs à ceux de 2022 en raison du ralentissement à l'échelle mondiale, mais les risques géopolitiques qui influent sur l'approvisionnement pourraient engendrer de nouvelles pressions à la hausse. Les chaînes d'approvisionnement devraient continuer à profiter d'une atténuation encore plus marquée des perturbations liées à la COVID-19 et de l'allègement attendu des pressions exercées par la demande à l'échelle mondiale.

Au Canada, la Banque du Canada a porté le taux de financement à un jour à 4,5 %. Ce taux devrait se maintenir à un niveau élevé pour le reste de l'année civile 2023, entraînant ainsi un ralentissement de la demande pour que l'inflation se situe près du taux cible de 2 % à la fin de l'année prochaine. Le ralentissement de la croissance économique, les améliorations dans les chaînes d'approvisionnement et la baisse des prix moyens des aliments et de l'énergie constitueront des facteurs déterminants pour ramener l'inflation à ce taux cible. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait ralentir pour se situer à un peu plus de 1 % pour l'année civile 2023, comparativement au taux de croissance de 3,4 % en 2022, alors que le marché de l'habitation et les dépenses de consommation devraient ralentir en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation graduelle du taux de chômage, qui pourrait avoisiner 6 % vers la fin de l'année civile 2023, après s'être établi en moyenne à 5,3 % en 2022. Puisque les banques centrales ont indiqué qu'elles n'assoupliront pas leur politique cette année, les taux d'intérêt à long terme aux États-Unis et au Canada pourraient augmenter jusqu'au milieu de 2023, mais être moins élevés à la fin de 2023 lorsque les marchés commenceront à envisager la possibilité d'une baisse des taux directeurs des banques centrales en 2024 et gagneront en assurance quant à la maîtrise de l'inflation. La baisse des taux d'intérêt et l'amélioration du contexte mondial devraient entraîner une progression des taux de croissance économique trimestriels en 2024.

Aux États-Unis, afin de contenir l'inflation, la Réserve fédérale devrait faire passer son taux de financement à un jour à un peu plus de 5 % d'ici mai 2023 et le laisser à ce niveau pour le reste de l'année, ce qui pourrait peser sur le marché de l'habitation et les dépenses de consommation sensibles aux taux d'intérêt et devrait limiter la croissance du PIB réel à un peu plus de 1 % pour l'année civile 2023, en baisse par rapport à 2,1 % en 2022. Dans la foulée, le taux de chômage pourrait augmenter, passant d'une moyenne de 3,6 % en 2022 à 4,3 % d'ici la fin de 2023, permettant ainsi de freiner l'inflation salariale. D'autres risques de révision à la baisse des perspectives aux États-Unis sont présents du fait du possible resserrement des activités de prêt en raison des difficultés éprouvées par certaines banques régionales à conserver les dépôts et des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché de leurs portefeuilles de valeurs de placement. Nos prévisions supposent également que le Congrès et la Maison Blanche s'entendent pour relever le plafond de la dette en temps opportun, de sorte que le gouvernement américain puisse poursuivre ses activités normales durant le reste de l'année.

Un ralentissement de la croissance économique aura probablement de vastes répercussions dans bon nombre de nos unités d'exploitation stratégiques. L'augmentation du taux de chômage et les récentes hausses des taux d'intérêt devraient entraîner un léger recul de la qualité du crédit aux ménages et aux entreprises par rapport aux niveaux très élevés atteints en 2022. La croissance des dépôts sera limitée, car les mesures de resserrement quantitatif feront en sorte que les obligations actuellement détenues par la banque centrale devront être financées sur les marchés publics, alors que les taux d'intérêt plus élevés engendreront une croissance des dépôts à terme plus élevée que celle des dépôts à court terme. Bien que le contexte de hausse des taux d'intérêt commence à se stabiliser, nous entrevoyons qu'il aura une incidence légèrement positive sur la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques, alors que la hausse des taux d'intérêt pourrait avoir des répercussions sur la qualité du crédit en 2023, en raison du ralentissement de la croissance économique engendrée par le resserrement de la politique monétaire.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait demeurer faible en lien avec la baisse du volume de vente et du prix moyen des logements découlant de l'augmentation des taux d'intérêt. Même si la hausse de la demande de crédit à la consommation autre que celui des prêts hypothécaires d'une année à l'autre sera soutenue par l'accroissement du volume des dépenses dans les services, le montant de ces dernières devrait croître moins rapidement à mesure que l'inflation s'essouffle. La croissance des prêts aux entreprises devrait être vigoureuse, mais sera aussi probablement moins élevée que le solide niveau observé en 2022.

Les marchés financiers ont adopté un ton plus positif depuis le début de l'année alors que le ralentissement de l'inflation a réduit les risques que les pressions sur les prix ne puissent être endiguées que par une véritable récession. Même si la volatilité peut persister à terme alors que la croissance des bénéfices s'essouffle, le contexte devrait s'améliorer pour nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis à mesure que l'année progressera et que les marchés miseront sur une croissance plus forte en 2024.

Les activités de Marchés des capitaux devraient profiter de la reprise des activités de fusions et acquisitions par rapport au faible niveau observé récemment, alors que la baisse des taux d'intérêt à plus long terme ultérieurement en 2023 pourrait faire augmenter les émissions d'obligations de sociétés. La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada devrait s'essouffler au cours du deuxième semestre de l'année 2023 par rapport aux niveaux observés en 2022 en raison de l'affaiblissement de la croissance économique et d'une baisse de la construction d'immeubles résidentiels. La croissance des prêts et des dépôts dans les activités du Groupe Entreprises aux États-Unis a reculé au cours des derniers mois, en phase avec celle du secteur. Nous sommes d'avis que notre approche axée sur les relations jumelée à notre éventail complet de produits demeurera attrayante pour nos clients et continuera de constituer des assises de financement solides pour nos activités.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques des hausses des taux d'intérêt, de l'assouplissement des pressions inflationnistes, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis, de l'incidence de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine. Les mesures prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation pourraient avoir des répercussions plus importantes que prévu sur la croissance économique. La guerre en Ukraine pourrait devenir un conflit à plus grande échelle ou réduire de façon plus marquée la production dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ce qui pourrait intensifier la pression sur l'inflation et la croissance mondiale. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

L'incidence de la hausse des taux d'intérêt, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis, de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à Saint-Kitts-et-Nevis, à la Grenade et à la Dominique. Le projet de vente des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines s'est concrétisé le 24 mars 2023, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Le 6 avril 2023, CIBC FirstCaribbean a annoncé que le projet de transaction à Saint-Kitts-et-Nevis n'irait pas de l'avant. Le projet de transaction à la Dominique n'a pas eu de suite, et les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023. Ces projets et clôtures de projets n'ont pas eu d'incidence importante. Les parties continuent de s'employer à obtenir les approbations réglementaires nécessaires pour clore la transaction à la Grenade, laquelle ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Règlement de l'affaire Cerberus

Le 17 février 2023, la CIBC a annoncé qu'elle avait conclu avec l'entité ad hoc contrôlée par Cerberus Capital Management L.P. (Cerberus) une entente qui a permis de procéder au règlement complet de la poursuite intentée par Cerberus contre la CIBC, y compris le plus récent jugement rendu par le tribunal de New York, comme il est mentionné à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires. Aux termes de l'entente de règlement, la CIBC a versé 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement, et les deux parties ont pris des dispositions en vue du rejet immédiat et définitif de l'ensemble des demandes, demandes reconventionnelles et appels relatifs au litige.

La CIBC a inscrit une provision avant impôts de 1 169 M\$ durant le premier trimestre de 2023, ce qui correspond aux dommages-intérêts et aux intérêts antérieurs au jugement jusqu'au 31 janvier 2023, soit un total de 855 M\$ US. La différence de 85 M\$ US (114 M\$ avant impôt ou 82 M\$ après impôt) entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement a été inscrite aux résultats du deuxième trimestre de 2023.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 688 M\$, en regard de 1 523 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 432 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 627 M\$, comparativement à 1 652 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 841 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action² comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 1,76 \$, en regard de 1,62 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,39 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté^{1,2} pour le trimestre considéré s'est établi à 1,70 \$, en regard de 1,77 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,94 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné un recul des charges autres que d'intérêts de 87 M\$ ainsi qu'une augmentation de l'impôt sur le résultat de 26 M\$ et une hausse du résultat net de 61 M\$:

- une baisse de 114 M\$ (82 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (6 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 13 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 2 M\$ après impôt dans Siège social et autres).

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 99 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes dans la plupart de nos activités et de la hausse de la marge d'intérêts nette, contrebalancés en partie par la diminution des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont reculé de 18 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré, contrebalancée en partie par l'augmentation des produits de négociation, la croissance des volumes dans la plupart de nos activités et la hausse de la marge d'intérêts nette.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont grimpé de 172 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2022, en raison surtout de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités et de la hausse de la marge d'intérêts nette, neutralisées en partie par la diminution des produits de négociation.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 227 M\$, ou 10 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de l'accroissement des produits liés aux placements de portefeuille, contrebalancés en partie par la baisse des produits tirés des honoraires.

Les produits autres que d'intérêts ont chuté de 207 M\$, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des produits de négociation, de la diminution des produits tirés des honoraires et des profits moins élevés tirés des opérations de change autres que de négociation, le tout contrebalancé en partie par la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation et l'accroissement des produits liés aux placements de portefeuille.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont augmenté de 583 M\$, ou 13 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2022, du fait essentiellement de la progression des produits de négociation et des profits tirés des opérations de change autres que de négociation, le tout contrebalancé en partie par la baisse des produits tirés des honoraires et le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été ajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

3) Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de premier trimestre de 2023, les activités de négociation comprennent également certaines activités de financement à revenu fixe. La définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation est fondée sur les critères du portefeuille de négociation énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits de négociation, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	231 \$	188 \$	141 \$	419 \$	240 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	33	26	-	59	(1)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	100	41	34	141	64
Marchés des capitaux	4	(11)	2	(7)	(11)
Siège social et autres	11	15	19	26	30
	379	259	196	638	322
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	(108)	(30)	132	(138)	131
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	13	20	(4)	33	(7)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	148	57	21	205	19
Marchés des capitaux	15	1	(16)	16	(41)
Siège social et autres	(9)	(12)	(26)	(21)	(46)
	59	36	107	95	56
	438 \$	295 \$	303 \$	733 \$	378 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 438 M\$ au trimestre considéré, en hausse de 135 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux, contrebalancée en partie par une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué sous l'effet d'une évolution favorable de nos perspectives économiques en lien avec le portefeuille de prêts de détail non garantis de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, en regard d'une détérioration au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a été contrebalancé en partie par une détérioration de nos perspectives économiques et une migration du crédit désavantageuse dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était surtout attribuable à l'augmentation des dépréciations nettes dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 143 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue, en raison surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis et d'une migration du crédit désavantageuse surtout dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, neutralisées en partie par une évolution plus favorable de nos perspectives économiques liées à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, en regard des perspectives du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques, à l'exception de Siège social et autres.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 355 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis et d'une migration du crédit désavantageuse dans plusieurs de nos unités d'exploitation stratégiques, compensées en partie par une évolution plus favorable de nos perspectives économiques en lien avec le portefeuille de prêts de détail non garantis au cours de la période considérée et une hausse de la dotation à la provision liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco à la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue sous l'effet de la hausse des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques, à l'exception de Siège social et autres.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 26 M\$, ou 1 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, neutralisées en partie par une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 1 322 M\$, ou 30 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, et de la baisse de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 se sont accrues de 1 465 M\$, ou 24 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires au premier trimestre de 2023, présentée à titre d'élément d'importance, de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques au trimestre considéré.

Impôt

La charge d'impôt sur le résultat a été comparable à celle inscrite au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'impôt sur le résultat a fléchi de 302 M\$, ou 41 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la charge d'impôt sur le résultat inscrite au trimestre précédent pour comptabiliser le dividende pour la relance au Canada (DRC) et l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentés à titre d'éléments d'importance, et prend en compte l'incidence de la hausse du résultat avant impôt sur le résultat au trimestre considéré.

La charge d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2023 a augmenté de 207 M\$, ou 21 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2022, en raison surtout du DRC et de l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, et prend également en compte l'incidence de la baisse du résultat avant impôt sur le résultat au cours de la période considérée.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire total d'environ 1 772 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2018 et a proposé d'établir de nouvelles cotisations à l'égard des années d'imposition précitées en lien avec le refus des déductions de certains dividendes, notamment au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les propositions visent un montant d'impôt supplémentaire d'environ 170 M\$ pour l'année d'imposition 2018.

Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2023, la CIBC a perdu son appel devant la Cour d'appel fédérale, qu'elle avait interjeté contre une décision de la Cour canadienne de l'impôt refusant la déduction, par la CIBC, d'une perte en capital de change. Précédemment, l'exposition potentielle avait été estimée à environ 200 M\$. La Cour canadienne de l'impôt et la Cour d'appel fédérale ont entendu une affaire semblable portant sur les questions pertinentes et ont permis la déduction de la perte en capital de change. L'incidence de cette décision au cours du trimestre s'est reflétée dans nos états financiers consolidés intermédiaires, tout comme l'incidence des montants compensés au titre d'autres ajustements. Comme il a été mentionné précédemment, l'exposition potentielle de la CIBC est d'environ 100 M\$ au titre d'autres questions similaires. À cet effet, la CIBC a reçu les nouvelles cotisations proposées pour l'année d'imposition 2018, dont celles portant sur ses pertes en capital et ses gains en capital.

Au cours d'exercices précédents, l'ARC a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). Ultérieurement, l'ARC a conclu avec la CIBC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La CIBC travaille conjointement avec l'Internal Revenue Service en vue du règlement de la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Le budget fédéral canadien de 2023 a proposé de refuser les déductions au titre des dividendes reçus sur les actions canadiennes détenues par les institutions financières comme bien évalué à la valeur du marché. Le budget a également proposé l'instauration d'une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques d'un montant supérieur à 1 M\$. Ces propositions, si elles sont adoptées, feront augmenter le montant d'impôt sur le résultat que la CIBC devra acquitter à compter de 2024. Le budget comportait également des propositions en lien avec la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH). Ces propositions seraient appliquées rétroactivement à l'égard de la TPS/TVH relativement à certains frais liés aux réseaux de cartes de paiement actuellement exemptés de la TPS/TVH. La CIBC continue de surveiller l'évolution de ces propositions. Les répercussions sur la CIBC dépendront de la version définitive des mesures législatives et seront comptabilisées, dans le cas de l'impôt sur le résultat, une fois la version définitive des mesures législatives quasi adoptée et, dans le cas des propositions sur les taxes de vente et sur d'autres taxes, lorsque l'adoption des mesures précitées sera pratiquement certaine.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos les		Pour les six mois clos les
	30 avr. 2023 par rapport au 30 avr. 2022	30 avr. 2023 par rapport au 31 janv. 2023	30 avr. 2023 par rapport au 30 avr. 2022
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	90 \$	13 \$	157 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	20	3	25
Charges autres que d'intérêts	33	5	139
Impôt sur le résultat	8	1	15
Résultat net	29	4	(22)
Incidence sur le résultat par action¹ :			
De base	0,03 \$	- \$	(0,03) \$
Dilué	0,03	-	(0,03)
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	7,1 %	1,0 %	6,4 %

¹) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action,
pour les trois mois clos les

	2023				2022		2021	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 280 \$	2 260 \$	2 262 \$	2 321 \$	2 143 \$	2 183 \$	2 128 \$	2 056 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 336	1 351	1 316	1 338	1 303	1 297	1 240	1 207
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	648	706	653	604	591	609	562	539
Marchés des capitaux ¹	1 362	1 481	1 182	1 199	1 316	1 304	1 012	1 140
Siège social et autres ¹	76	129	(25)	109	23	105	122	114
Total des produits	5 702 \$	5 927 \$	5 388 \$	5 571 \$	5 376 \$	5 498 \$	5 064 \$	5 056 \$
Produits nets d'intérêts	3 187 \$	3 205 \$	3 185 \$	3 236 \$	3 088 \$	3 132 \$	2 980 \$	2 893 \$
Produits autres que d'intérêts	2 515	2 722	2 203	2 335	2 288	2 366	2 084	2 163
Total des produits	5 702	5 927	5 388	5 571	5 376	5 498	5 064	5 056
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	438	295	436	243	303	75	78	(99)
Charges autres que d'intérêts	3 140	4 462	3 483	3 183	3 114	3 023	3 135	2 918
Résultat avant impôt sur le résultat	2 124	1 170	1 469	2 145	1 959	2 400	1 851	2 237
Impôt sur le résultat	436	738	284	479	436	531	411	507
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 185 \$	1 666 \$	1 523 \$	1 869 \$	1 440 \$	1 730 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	7 \$	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$	5 \$
Actionnaires	1 677	423	1 178	1 660	1 518	1 864	1 436	1 725
Résultat par action – de base ²	1,77 \$	0,39 \$	1,26 \$	1,79 \$	1,63 \$	2,02 \$	1,54 \$	1,88 \$
– dilué ²	1,76	0,39	1,26	1,78	1,62	2,01	1,54	1,88

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a profité de la croissance des prêts et des dépôts tout au long de la période considérée. Au cours des périodes plus récentes, ce secteur d'activité a profité de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et du contexte de hausse des taux d'intérêt ayant entraîné une progression des marges sur les dépôts, ce qui a été contrebalancé en partie par une compression des marges sur les prêts.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises, contrebalancée par l'incidence des vents de face sur le marché sur nos activités de gestion des avoirs. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la forte demande des clients et, plus récemment, par la hausse des taux d'intérêt. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion ainsi que les honoraires connexes ont été touchés par la volatilité des marchés boursiers et l'incidence des facteurs macroenvironnementaux.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'acquisition interne de clients qui a généré une augmentation des prêts, des biens sous gestion et des honoraires. La croissance des prêts s'est essouffée et les soldes des dépôts ont diminué au cours des derniers mois, en phase avec ceux du secteur. L'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion de Gestion des avoirs a été touché par la dépréciation des marchés.

Marchés des capitaux a présenté une hausse des produits tirés des activités de prise ferme et de consultation au deuxième et au troisième trimestres de 2021 et une baisse des produits de négociation au quatrième trimestre de 2021. Une hausse des produits de négociation, portée par une conjoncture des marchés robuste et l'intensification des activités des clients, a été observée aux premier et deuxième trimestres de 2022, ainsi qu'au premier trimestre de 2023.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence d'une hausse des coûts de financement à compter du deuxième trimestre de 2022, attribuable à une augmentation des écarts de taux. En 2021, l'environnement de taux d'intérêt et le resserrement des marges ont fait reculer les produits, alors que la hausse graduelle des taux d'intérêt en 2022 a fait augmenter les marges de Services bancaires internationaux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées aux taux d'intérêt et d'inflation plus élevés, aux événements géopolitiques et au ralentissement de la croissance économique. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Les troisième et quatrième trimestres de 2021 et le premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques. Sous l'effet du relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu, ainsi que de la hausse de l'inflation, des perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022. Par suite d'une migration du crédit désavantageuse, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a également augmenté au premier et deuxième trimestres de 2023. Les perspectives moins favorables dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis se sont également traduites par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au deuxième trimestre de 2023.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 ont été influencés par la diminution des cas d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La diminution du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne, et la diminution des radiations est une conséquence positive de l'augmentation des épargnes des ménages pendant la pandémie. À compter du deuxième trimestre de 2022, nos pertes sur prêts comprennent les radiations découlant d'une meilleure connaissance du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquis. Aux troisième et quatrième trimestres de 2022 et aux premier et deuxième trimestres de 2023, les radiations sur les prêts à la consommation ont affiché une tendance à la hausse, ce qui les rapproche graduellement de leur niveau d'avant la pandémie.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats des premier et deuxième trimestres de 2023 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats des premier, deuxième et quatrième trimestres de 2022 et des premier et deuxième trimestres de 2023 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante. La hausse de la dotation à la provision inscrite au deuxième trimestre de 2023 était essentiellement attribuable au secteur de l'immobilier et de la construction.

Pour Marchés des capitaux, les pertes sur prêts douteux sont demeurées faibles.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée liée à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2021, des deuxième et quatrième trimestres de 2022 et du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, a été inscrite au deuxième trimestre de 2023. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2022 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille immobilier du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial, ces deux éléments étant présentés à titre d'éléments d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une charge d'impôt sur le résultat inscrite afin de comptabiliser le DRC et l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentés à titre d'éléments d'importance.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performances sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2023							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 280 \$	1 336 \$	648 \$	1 362 \$	76 \$	5 702 \$	477 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438	183
Charges autres que d'intérêts	1 274	673	354	664	175	3 140	261
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	883	617	46	679	(101)	2 124	33
Impôt sur le résultat	246	165	(9)	182	(148)	436	(7)
Résultat net	637	452	55	497	47	1 688	40
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	11	11	-
Résultat net applicable aux actionnaires	637	452	55	497	36	1 677	40
Résultat dilué par action (\$)						1,76 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6) \$	- \$	(18) \$	- \$	(3) \$	(27) \$	(13) \$
Diminution des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	114	114	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(6)	-	(18)	-	111	87	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	6	-	18	-	(111)	(87)	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	1	6	3
Diminution des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(32)	(32)	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	-	-	5	-	(31)	(26)	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	6 \$	- \$	13 \$	- \$	(80) \$	(61) \$	10 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						(0,06) \$	
Résultats d'exploitation – ajustés²							
Total des produits	2 280 \$	1 336 \$	648 \$	1 362 \$	76 \$	5 702 \$	477 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	123	46	248	19	2	438	183
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 268	673	336	664	286	3 227	248
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	889	617	64	679	(212)	2 037	46
Impôt sur le résultat – ajusté	246	165	(4)	182	(179)	410	(4)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	643	452	68	497	(33)	1 627	50
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	11	11	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	643	452	68	497	(44)	1 616	50
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,70 \$	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

3) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement sur une BIE de 64 M\$ (62 M\$ en 2023 et 53 M\$ en 2022) et de 126 M\$ pour les six mois clos en 2023 (112 M\$ en 2022). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

4) La charge d'impôt sur le résultat comprend une charge de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC), soit 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

5) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

6) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, présentée à titre d'élément d'importance au deuxième trimestre de 2022, comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2023	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 260 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 927 \$	526 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts	1 290	665	380	650	1 477	4 462	283
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	812	640	228	841	(1 351)	1 170	170
Impôt sur le résultat	223	171	27	229	88	738	20
Résultat net (perte nette)	589	469	201	612	(1 439)	432	150
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	589	469	201	612	(1 448)	423	150
Résultat dilué par action (\$)						0,39 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7) \$	- \$	(16) \$	- \$	(3) \$	(26) \$	(12) \$
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(1 169)	(1 169)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(16)	-	(1 172)	(1 195)	(12)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	16	-	1 172	1 195	12
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	4	-	-	6	3
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	325	325	-
Charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022 ⁴	-	-	-	-	(545)	(545)	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	4	-	(220)	(214)	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	12 \$	- \$	1 392 \$	1 409 \$	9 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						1,55 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés²							
Total des produits – ajusté ³	2 260 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 927 \$	526 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 283	665	364	650	305	3 267	271
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	819	640	244	841	(179)	2 365	182
Impôt sur le résultat – ajusté	225	171	31	229	(132)	524	23
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	594	469	213	612	(47)	1 841	159
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	594	469	213	612	(56)	1 832	159
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,94 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2022							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 143 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 376 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
Charges autres que d'intérêts	1 197	655	320	592	350	3 114	253
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959	171
Impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
Résultat net (perte nette)	496	480	180	540	(173)	1 523	142
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518	142
Résultat dilué par action (\$) ⁵						1,62 \$	
Incidence des éléments d'importance ¹							
Produits							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(4) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	(4)	-	-	-	-	(4)	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4)	-	(17)	-	(3)	(24)	(14)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(16)	-	-	-	-	(16)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(20)	-	(17)	-	(48)	(85)	(14)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	110	-	17	-	48	175	14
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	-	5	4
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	29	-	-	-	-	29	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	29	-	5	-	12	46	4
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	81 \$	- \$	12 \$	- \$	36 \$	129 \$	10 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$) ⁵						0,15 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés ²							
Total des produits – ajusté ³	2 139 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 372 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	179	(4)	55	(14)	(7)	209	43
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 177	655	303	592	302	3 029	239
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	783	652	233	738	(272)	2 134	185
Impôt sur le résultat – ajusté	206	172	41	198	(135)	482	33
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	577	480	192	540	(137)	1 652	152
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	577	480	192	540	(142)	1 647	152
Résultat dilué par action ajusté (\$) ⁵						1,77 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les six mois clos le 30 avril 2023	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	4 540 \$	2 687 \$	1 354 \$	2 843 \$	205 \$	11 629 \$	1 003 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	281	92	346	9	5	733	256
Charges autres que d'intérêts	2 564	1 338	734	1 314	1 652	7 602	544
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 695	1 257	274	1 520	(1 452)	3 294	203
Impôt sur le résultat	469	336	18	411	(60)	1 174	13
Résultat net (perte nette)	1 226	921	256	1 109	(1 392)	2 120	190
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	20	20	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 226	921	256	1 109	(1 412)	2 100	190
Résultat dilué par action (\$)						2,15 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(13) \$	- \$	(34) \$	- \$	(6) \$	(53) \$	(25) \$
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(1 055)	(1 055)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(13)	-	(34)	-	(1 061)	(1 108)	(25)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	13	-	34	-	1 061	1 108	25
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	9	-	1	12	6
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	293	293	-
Charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022 ⁴	-	-	-	-	(545)	(545)	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	9	-	(251)	(240)	6
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	11 \$	- \$	25 \$	- \$	1 312 \$	1 348 \$	19 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						1,48 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés²							
Total des produits – ajusté ³	4 540 \$	2 687 \$	1 354 \$	2 843 \$	205 \$	11 629 \$	1 003 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	281	92	346	9	5	733	256
Charges autres que d'intérêts – ajustées	2 551	1 338	700	1 314	591	6 494	519
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	1 708	1 257	308	1 520	(391)	4 402	228
Impôt sur le résultat – ajusté	471	336	27	411	(311)	934	19
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 237	921	281	1 109	(80)	3 468	209
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	20	20	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 237	921	281	1 109	(100)	3 448	209
Résultat dilué par action ajusté (\$)						3,63 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les six mois clos le 30 avril 2022							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	4 326 \$	2 600 \$	1 200 \$	2 620 \$	128 \$	10 874 \$	946 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378	65
Charges autres que d'intérêts	2 349	1 328	638	1 188	634	6 137	503
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 606	1 280	479	1 484	(490)	4 359	378
Impôt sur le résultat	423	338	73	401	(268)	967	58
Résultat net (perte nette)	1 183	942	406	1 083	(222)	3 392	320
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 183	942	406	1 083	(232)	3 382	320
Résultat dilué par action (\$) ⁵						3,64 \$	
Incidence des éléments d'importance ¹							
Produits							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(4) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	(4)	-	-	-	-	(4)	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4)	-	(34)	-	(6)	(44)	(27)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	(29)	-	-	-	-	(29)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(33)	-	(34)	-	(51)	(118)	(27)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	123	-	34	-	51	208	27
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	9	-	1	10	7
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ⁶	32	-	-	-	-	32	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	32	-	9	-	13	54	7
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	91 \$	- \$	25 \$	- \$	38 \$	154 \$	20 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$) ⁵						0,17 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés ²							
Total des produits – ajusté ³	4 322 \$	2 600 \$	1 200 \$	2 620 \$	128 \$	10 870 \$	946 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	277	(8)	83	(52)	(16)	284	65
Charges autres que d'intérêts – ajustées	2 316	1 328	604	1 188	583	6 019	476
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	1 729	1 280	513	1 484	(439)	4 567	405
Impôt sur le résultat – ajusté	455	338	82	401	(255)	1 021	65
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 274	942	431	1 083	(184)	3 546	340
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 274	942	431	1 083	(194)	3 536	340
Résultat dilué par action ajusté (\$) ⁵						3,81 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
30 avr. 2023	Résultat net	637 \$	452 \$	55 \$	497 \$	47 \$	1 688 \$	40 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438	183
	Ajouter : impôt sur le résultat	246	165	(9)	182	(148)	436	(7)
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 006	663	294	698	(99)	2 562	216
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	6	-	18	-	(111)	(87)	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 012 \$	663 \$	312 \$	698 \$	(210) \$	2 475 \$	229 \$
31 janv. 2023	Résultat net (perte nette)	589 \$	469 \$	201 \$	612 \$	(1 439) \$	432 \$	150 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
	Ajouter : impôt sur le résultat	223	171	27	229	88	738	20
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	970	686	326	831	(1 348)	1 465	243
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	7	-	16	-	1 172	1 195	12
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	977 \$	686 \$	342 \$	831 \$	(176) \$	2 660 \$	255 \$
30 avr. 2022	Résultat net (perte nette)	496 \$	480 \$	180 \$	540 \$	(173) \$	1 523 \$	142 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
	Ajouter : impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	946	648	271	724	(327)	2 262	214
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ^{2, 4}	16	-	17	-	48	81	14
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	962 \$	648 \$	288 \$	724 \$	(279) \$	2 343 \$	228 \$
En millions de dollars, pour les six mois clos les								
30 avr. 2023	Résultat net (perte nette)	1 226 \$	921 \$	256 \$	1 109 \$	(1 392) \$	2 120 \$	190 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	281	92	346	9	5	733	256
	Ajouter : impôt sur le résultat	469	336	18	411	(60)	1 174	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 976	1 349	620	1 529	(1 447)	4 027	459
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	13	-	34	-	1 061	1 108	25
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 989 \$	1 349 \$	654 \$	1 529 \$	(386) \$	5 135 \$	484 \$
30 avr. 2022	Résultat net (perte nette)	1 183 \$	942 \$	406 \$	1 083 \$	(222) \$	3 392 \$	320 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378	65
	Ajouter : impôt sur le résultat	423	338	73	401	(268)	967	58
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	1 977	1 272	562	1 432	(506)	4 737	443
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ^{2, 4}	29	-	34	-	51	114	27
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	2 006 \$	1 272 \$	596 \$	1 432 \$	(455) \$	4 851 \$	470 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Compte non tenu de l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ce montant étant inclus au poste Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2022.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits	2 280 \$	2 260 \$	2 143 \$	4 540 \$	4 326 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	231	188	141	419	240
Prêts productifs	(108)	(30)	132	(138)	131
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	123	158	273	281	371
Charges autres que d'intérêts	1 274	1 290	1 197	2 564	2 349
Résultat avant impôt sur le résultat	883	812	673	1 695	1 606
Impôt sur le résultat	246	223	177	469	423
Résultat net	637 \$	589 \$	496 \$	1 226 \$	1 183 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	637 \$	589 \$	496 \$	1 226 \$	1 183 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	1 732 \$	1 709 \$	1 583 \$	3 441 \$	3 170 \$
Produits autres que d'intérêts ²	548	551	560	1 099	1 156
	2 280 \$	2 260 \$	2 143 \$	4 540 \$	4 326 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	2,27 %	2,16 %	2,19 %	2,22 %	2,18 %
Coefficient d'efficacité	55,9 %	57,1 %	55,8 %	56,5 %	54,3 %
Levier d'exploitation	(0,1) %	(8,5) %	(2,7) %	(4,2) %	(0,4) %
Rendement des capitaux propres ⁵	28,3 %	26,4 %	26,4 %	27,3 %	31,6 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵	9 228 \$	8 863 \$	7 710 \$	9 042 \$	7 549 \$
Équivalents temps plein	13 072	13 476	12 872	13 072	12 872

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 637 M\$, en hausse de 141 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des produits et à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêt.

Le résultat net a progressé de 48 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'accroissement des produits, de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2023 s'est élevé à 1 226 M\$, en hausse de 43 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2022, du fait surtout de l'accroissement des produits et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont grimpé de 137 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes.

Les produits ont augmenté de 20 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de la croissance des volumes, contrebalancées en partie par l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les produits se sont accrûs de 214 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2022, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de l'augmentation de la marge d'intérêts nette, neutralisées en partie par le recul des produits autres que d'intérêts.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 149 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts ont chuté de 12 M\$, ou 2 %, en lien essentiellement avec la diminution des honoraires.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 23 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de la croissance des volumes, en partie neutralisées par l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré. Les produits autres que d'intérêts ont reculé de 3 M\$, ou 1 %, en lien essentiellement avec la diminution des honoraires.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les produits nets d'intérêts ont grimpé de 271 M\$, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2022, du fait surtout de l'accroissement des volumes, dont celui lié à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de l'augmentation de la marge d'intérêts nette. Les produits autres que d'intérêts ont fléchi de 57 M\$, ou 5 %, reflet surtout de la baisse des honoraires.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 8 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a progressé de 11 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour le semestre clos le 30 avril 2023 a augmenté de 4 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 150 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée au cours du trimestre considéré en raison d'une évolution plus favorable de nos perspectives économiques à l'égard des portefeuilles de prêts de détail non garantis, en partie contrebalancée par une évolution défavorable liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet d'une détérioration de nos perspectives économiques et de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté du fait principalement d'un accroissement des radiations dans les portefeuilles de prêts personnels et de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 35 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation de la reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlait essentiellement d'une migration du crédit désavantageuse au trimestre précédent. Une évolution favorable de nos perspectives économiques à l'égard des portefeuilles de prêts de détail non garantis a été en partie contrebalancée par une évolution défavorable liée aux prêts hypothécaires à l'habitation. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait principalement d'un accroissement des radiations dans les portefeuilles de prêts personnels et de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2023 a fléchi de 90 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2022. Une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs à la période considérée a découlé de perspectives plus favorables que celles de la période correspondante de l'exercice précédent, qui comprenait également une dotation à la provision en lien avec l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet surtout de la hausse des radiations dans les portefeuilles de prêts personnels et de cartes de crédit.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 77 M\$, ou 6 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 16 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la diminution des salaires du personnel partiellement attribuable aux jours en moins que comptait le trimestre considéré.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont augmenté de 215 M\$, ou 9 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris celles liées à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 69 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 23 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2023 s'est accru de 46 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits					
Groupe Entreprises	620 \$	621 \$	541 \$	1 241 \$	1 073 \$
Gestion des avoirs	716	730	762	1 446	1 527
Total des produits	1 336	1 351	1 303	2 687	2 600
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	33	26	-	59	(1)
Prêts productifs	13	20	(4)	33	(7)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	46	46	(4)	92	(8)
Charges autres que d'intérêts	673	665	655	1 338	1 328
Résultat avant impôt sur le résultat	617	640	652	1 257	1 280
Impôt sur le résultat	165	171	172	336	338
Résultat net	452 \$	469 \$	480 \$	921 \$	942 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	452 \$	469 \$	480 \$	921 \$	942 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	453 \$	464 \$	401 \$	917 \$	778 \$
Produits autres que d'intérêts ²	883	887	902	1 770	1 822
	1 336 \$	1 351 \$	1 303 \$	2 687 \$	2 600 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3,4}	3,49 %	3,49 %	3,36 %	3,49 %	3,34 %
Coefficient d'efficacité	50,4 %	49,2 %	50,2 %	49,8 %	51,1 %
Levier d'exploitation	(0,3) %	5,4 %	7,1 %	2,6 %	4,4 %
Rendement des capitaux propres ⁵	22,1 %	21,4 %	24,0 %	21,8 %	23,6 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵	8 379 \$	8 682 \$	8 182 \$	8 533 \$	8 035 \$
Équivalents temps plein ⁶	5 312	5 351	5 449	5 312	5 449

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

6) Au premier trimestre de 2023, 389 équivalents temps plein liés aux activités du centre d'appels ont fait l'objet d'un transfert au secteur Siège social et autres, sans qu'il y ait d'incidence financière, car les coûts connexes ont été réattribués au secteur Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, après le transfert aux termes de notre processus de répartition entre les unités d'exploitation stratégiques.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 452 M\$, en baisse de 28 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à l'augmentation des charges autres que d'intérêts, neutralisées en partie par l'accroissement des produits.

Le résultat net a diminué de 17 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à la diminution des produits et à la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2023 s'est établi à 921 M\$, en baisse de 21 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, ce qui découle surtout d'une dotation à la provision pour pertes sur créances à la période considérée comparativement à une reprise de la provision à la période précédente, et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts, neutralisées par la hausse des produits.

Produits

Les produits se sont accrus de 33 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 79 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes, de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la hausse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont reculé de 46 M\$, ce qui découle principalement de la diminution des produits tirés des commissions liée au ralentissement des activités des clients, et de la baisse des volumes de dépôts.

Les produits ont reculé de 15 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont fléchi de 1 M\$, ce qui s'explique surtout par l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré, compensée en partie par la croissance des volumes, la hausse des honoraires et l'augmentation des marges sur les dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 14 M\$, sous l'effet surtout du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients, de la baisse des volumes de dépôts et de la diminution des produits tirés des honoraires sous l'effet de la dépréciation du marché.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les produits se sont accrus de 87 M\$, ou 3 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 168 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la croissance des volumes, à l'accroissement des marges sur les dépôts et à la hausse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 81 M\$, en raison principalement du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients et de la baisse des volumes de dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 13 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a été comparable à celle du trimestre précédent.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour le semestre clos le 30 avril 2023 a progressé de 15 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, en raison surtout de la hausse des marges sur les dépôts, partiellement contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 46 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision de 4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée en raison surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques, comparativement à une légère reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, du fait de la dotation à la provision plus élevée dans les secteurs du commerce de détail et de gros et de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué principalement en raison de la mise à jour des paramètres des modèles au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse de la dotation à la provision dans les secteurs du commerce de détail et de gros.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 100 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée à la période considérée en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration de crédit désavantageuse, comparativement à une légère reprise de la provision à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux comptabilisée pour la période considérée est liée aux secteurs du commerce de détail et de gros et de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 18 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et du calendrier des dépenses, en partie contrebalancés par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 8 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, ainsi que de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont augmenté de 10 M\$, ou 1 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie neutralisée par la diminution de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a baissé de 7 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 6 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2023 a été comparable à celui de la période correspondante de 2022.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits					
Groupe Entreprises	430 \$	442 \$	389 \$	872 \$	793 \$
Gestion des avoirs	218	264	202 ²	482	407 ²
Total des produits³	648	706	591	1 354	1 200
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	100	41	34	141	64
Prêts productifs	148	57	21	205	19
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	248	98	55	346	83
Charges autres que d'intérêts	354	380	320	734	638
Résultat avant impôt sur le résultat	46	228	216	274	479
Impôt sur le résultat	(9)	27	36	18	73
Résultat net	55 \$	201 \$	180 \$	256 \$	406 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	55 \$	201 \$	180 \$	256 \$	406 \$
Total des produits³					
Produits nets d'intérêts	460 \$	476 \$	385 \$	936 \$	774 \$
Produits autres que d'intérêts	188	230	206	418	426
648 \$	706 \$	591 \$	1 354 \$	1 200 \$	
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁴	11 472 \$	11 461 \$	10 230 \$	11 466 \$	10 063 \$
Équivalents temps plein	2 595	2 500	2 277	2 595	2 277

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) aux États-Unis.

3) Comprendait des produits de 1 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (1 M\$ au 31 janvier 2023 et 2 M\$ au 30 avril 2022) et de 2 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (5 M\$ au 30 avril 2022).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de dollars américains	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits					
Groupe Entreprises	317 \$	329 \$	307 \$	646 \$	625 \$
Gestion des avoirs	160	197	160 ²	357	321 ²
Total des produits³	477	526	467	1 003	946
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	73	31	27	104	50
Prêts productifs	110	42	16	152	15
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	183	73	43	256	65
Charges autres que d'intérêts	261	283	253	544	503
Résultat avant impôt sur le résultat	33	170	171	203	378
Impôt sur le résultat	(7)	20	29	13	58
Résultat net	40 \$	150 \$	142 \$	190 \$	320 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	40 \$	150 \$	142 \$	190 \$	320 \$
Total des produits³					
Produits nets d'intérêts	338 \$	355 \$	304 \$	693 \$	610 \$
Produits autres que d'intérêts	139	171	163	310	336
477 \$	526 \$	467 \$	1 003 \$	946 \$	
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	3,41 %	3,54 %	3,39 %	3,47 %	3,42 %
Coefficient d'efficacité	54,7 %	53,7 %	54,1 %	54,2 %	53,2 %
Levier d'exploitation	(1,0) %	(3,1) %	(6,7) %	(2,0) %	(6,0) %
Rendement des capitaux propres ⁶	2,0 %	7,0 %	7,2 %	4,5 %	8,1 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	8 456 \$	8 535 \$	8 075 \$	8 496 \$	7 931 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au PPP aux États-Unis.

3) Comprendait des produits de néant liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (1 M\$ US au 31 janvier 2023 et 2 M\$ US au 30 avril 2022) et de 1 M\$ US pour le semestre clos le 30 avril 2023 (4 M\$ US au 30 avril 2022).

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 55 M\$ (40 M\$ US), en baisse de 125 M\$ (102 M\$ US ou 72 %) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie compensées par l'augmentation des produits.

Le résultat net a fléchi de 146 M\$ (110 M\$ US ou 73 %) par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la baisse des produits, neutralisées en partie par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, le résultat net s'est établi à 256 M\$ (190 M\$ US), en baisse de 150 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, ce qui découle surtout d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par l'accroissement des produits.

Produits

Les produits se sont accrus de 10 M\$ US, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 10 M\$ US, en raison surtout de la croissance des prêts, en partie contrebalancée par la diminution de la marge d'intérêts nette et le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les marges sur les dépôts ayant été neutralisées par la baisse des frais de gestion d'actifs.

Les produits ont baissé de 49 M\$ US, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont reculé de 12 M\$ US, ce qui est attribuable surtout à l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre et à une diminution des volumes de dépôts, neutralisées en partie par une augmentation des volumes de prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 37 M\$ US, en raison principalement de la progression des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel comptabilisés au trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les produits ont progressé de 57 M\$ US, ou 6 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 21 M\$ US, sous l'effet surtout de l'accroissement des volumes, en partie contrebalancé par la diminution de la marge d'intérêts nette et le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs se sont accrus de 36 M\$ US, en raison surtout de l'augmentation des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 2 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et la diminution des frais de remboursement des prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 13 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, en lien essentiellement avec la baisse des marges sur les prêts et une diminution des volumes de dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour le semestre clos le 30 avril 2023 a progressé de 5 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, en raison surtout de la hausse des marges sur les dépôts, partiellement contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 140 M\$ US par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait d'une détérioration de nos perspectives économiques dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis et d'une migration du crédit désavantageuse dans divers secteurs. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une hausse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 110 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté du fait d'une détérioration de nos perspectives économiques dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis et d'une migration du crédit désavantageuse, contrebalancées en partie par une augmentation de la dotation à la provision en lien avec la mise à jour des paramètres au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de la dotation à la provision plus élevée dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2023 a augmenté de 191 M\$ US par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait d'une détérioration de nos perspectives économiques dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis, d'une migration du crédit désavantageuse dans divers secteurs et de la mise à jour des paramètres. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de la dotation à la provision plus élevée dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du matériel informatique et des logiciels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 8 M\$ US, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires du personnel, neutralisée en partie par la diminution des honoraires et la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 22 M\$ US, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en lien principalement avec la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont augmenté de 41 M\$ US, ou 8 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

Une économie d'impôt sur le résultat de 7 M\$ US a été comptabilisée au trimestre considéré en regard d'une charge d'impôt sur le résultat de 29 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 36 M\$ US en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 27 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, l'impôt sur le résultat a baissé de 45 M\$ US, comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	669 \$	786 \$	675 \$	1 455 \$	1 347 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	395	389	418	784	828
Services financiers directs	298	306	223	604	445
Total des produits ²	1 362	1 481	1 316	2 843	2 620
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	4	(11)	2	(7)	(11)
Prêts productifs	15	1	(16)	16	(41)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	19	(10)	(14)	9	(52)
Charges autres que d'intérêts	664	650	592	1 314	1 188
Résultat avant impôt sur le résultat	679	841	738	1 520	1 484
Impôt sur le résultat ²	182	229	198	411	401
Résultat net	497 \$	612 \$	540 \$	1 109 \$	1 083 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	497 \$	612 \$	540 \$	1 109 \$	1 083 \$
Coefficient d'efficacité	48,8 %	43,9 %	44,9 %	46,2 %	45,3 %
Levier d'exploitation	(8,8) %	4,6 %	0,2 %	(2,1) %	(1,4) %
Rendement des capitaux propres ³	22,8 %	25,9 %	25,4 %	24,4 %	25,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³	8 919 \$	9 379 \$	8 702 \$	9 153 \$	8 589 \$
Équivalents temps plein	2 339	2 330	2 290	2 339	2 290

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 64 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (62 M\$ au 31 janvier 2023 et 53 M\$ au 30 avril 2022) et de 126 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (112 M\$ au 30 avril 2022). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 497 M\$, en baisse de 43 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des charges autres que d'intérêts et à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, en regard d'une reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie neutralisée par l'accroissement des produits.

Le résultat net a diminué de 115 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution des produits et d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, en regard d'une reprise à la provision au trimestre précédent et de la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2023 s'est établi à 1 109 M\$, en hausse de 26 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, ce qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances à la période considérée en regard d'une reprise de la provision à la période précédente.

Produits

Les produits ont grimpé de 46 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont baissé de 6 M\$, surtout en raison de la diminution des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions, compensée en partie par la progression des produits tirés des activités de financement et la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont reculé de 23 M\$, du fait surtout du ralentissement des activités de souscription de titres de participation et de créance, contrebalancé en partie par la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 75 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial.

Les produits ont baissé de 119 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont reculé de 117 M\$, surtout en raison de la baisse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et des opérations de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont grimpé de 6 M\$, du fait surtout de l'augmentation des produits tirés des services consultatifs et de la baisse des activités de souscription de titres de créance, partiellement contrebalancées par le recul des produits tirés des services financiers aux entreprises et le ralentissement des activités de souscription de titres de participation.

Les produits de Services financiers directs ont fléchi de 8 M\$, principalement en raison de la diminution du volume de transactions lié au service de placement direct et à la baisse des produits tirés de Simplii Financial.

Les produits pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont grimpé de 223 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 108 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur marchandises et des opérations de change et à l'accroissement des produits tirés des activités de financement, en partie neutralisés par le recul des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont reculé de 44 M\$, du fait surtout du ralentissement des activités de souscription de titres de créance et de participation, contrebalancé en partie par l'accroissement des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs se sont accrus de 159 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial et de l'accroissement du volume et de l'intensification des activités d'opérations de change et de paiements, le tout contrebalancé en partie par la baisse du volume de transactions lié au service de placement direct.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 19 M\$ au trimestre considéré par rapport à une reprise de la provision de 14 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration du crédit désavantageuse, comparativement à une reprise de la provision découlant d'une évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a légèrement augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 19 M\$ au trimestre considéré par rapport à une reprise de la provision de 10 M\$ au trimestre précédent. La provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration du crédit désavantageuse. Au trimestre considéré, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision attribuable au secteur des services publics au trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 9 M\$ par rapport à une reprise de la provision de 52 M\$ à la période correspondante de 2022. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée du fait d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration du crédit désavantageuse, en regard d'une reprise de la provision liée à l'évolution favorable de nos perspectives économiques à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a légèrement diminué.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 72 M\$, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 14 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, neutralisée en partie par la diminution des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 126 M\$, ou 11 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a baissé de 16 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 47 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la baisse du résultat.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, l'impôt sur le résultat s'est accru de 10 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à une hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Produits					
Services bancaires internationaux	238 \$	239 \$	179 \$	477 \$	369 \$
Divers	(162)	(110)	(156)	(272)	(241)
Total des produits²	76	129	23	205	128
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	11	15	19	26	30
Prêts productifs	(9)	(12)	(26)	(21)	(46)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	2	3	(7)	5	(16)
Charges autres que d'intérêts	175	1 477	350	1 652	634
Perte avant impôt sur le résultat	(101)	(1 351)	(320)	(1 452)	(490)
Impôt sur le résultat ²	(148)	88	(147)	(60)	(268)
Résultat net (perte nette)	47 \$	(1 439) \$	(173) \$	(1 392) \$	(222) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Actionnaires	36	(1 448)	(178)	(1 412)	(232)
Équivalents temps plein	25 355	25 873	24 926	25 355	24 926

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 64 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (62 M\$ au 31 janvier 2023 et 53 M\$ au 30 avril 2022) et de 126 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (112 M\$ au 30 avril 2022).

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre considéré s'est établi à 47 M\$, comparativement à une perte nette de 173 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la diminution des charges autres que d'intérêts et à l'accroissement des produits, contrebalancés en partie par une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net pour le trimestre considéré s'est chiffré à 47 M\$ par rapport à une perte nette de 1 439 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à la diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la baisse des produits. Le trimestre précédent tenait compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, en regard d'un ajustement visant à réduire ces provisions pour procédures judiciaires au trimestre considéré, tous deux présentés à titre d'éléments d'importance.

La perte nette pour le semestre clos le 30 avril 2023 s'est établie à 1 392 M\$, comparativement à 222 M\$ à la période correspondante de 2022, en raison surtout de l'accroissement des charges autres que d'intérêts et d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période considérée, en regard d'une reprise à la provision au cours de la période précédente, contrebalancée en partie par la hausse des produits.

Produits

Les produits ont grimpé de 53 M\$, ou 230 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 59 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'accroissement de la marge d'intérêts nette et de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont baissé de 6 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie, neutralisée en partie par la hausse des produits liée aux placements de portefeuille.

Les produits ont diminué de 53 M\$, ou 41 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont reculé de 1 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur titres de créance, à l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré et à la baisse des honoraires, le tout contrebalancé en partie par la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont chuté de 52 M\$, du fait d'une hausse des produits de trésorerie au trimestre précédent, neutralisée en partie par l'accroissement des produits liés aux placements de portefeuille au trimestre considéré.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, les produits ont grimpé de 77 M\$, ou 60 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 108 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'accroissement de la marge d'intérêts nette et de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont fléchi de 31 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie et d'un ajustement sur une BIE plus important, compensés en partie par l'accroissement des produits liés aux placements de portefeuille.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré s'est élevée à 2 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué, notamment en raison de l'incidence favorable de la mise à jour des paramètres des modèles au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 1 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux ayant été en partie neutralisée par une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs moins importante.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 21 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a fléchi sous l'effet de l'incidence favorable de la mise à jour des paramètres des modèles au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison d'une dotation à la provision moins élevée dans CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 175 M\$, ou 50 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'un ajustement visant à réduire les provisions pour procédures judiciaires au trimestre considéré, présenté à titre d'élément d'importance. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une hausse des provisions pour procédures judiciaires avait été comptabilisée et présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 1 302 M\$, ou 88 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires au trimestre considéré. Au trimestre précédent, une hausse des provisions pour procédures judiciaires avait été comptabilisée, comme il a été mentionné précédemment.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2023 ont augmenté de 1 018 M\$, ou 161 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires au premier trimestre de 2023, présentée à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt sur le résultat a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'économie d'impôt sur le résultat s'est accrue de 236 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison principalement de la charge d'impôt sur le résultat inscrite au trimestre précédent pour comptabiliser le DRC et la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentés à titre d'élément d'importance, et en partie contrebalancée par l'incidence de pertes avant impôt sur le résultat moins élevées.

L'économie d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2023 a diminué de 208 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022, du fait essentiellement du DRC et de l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition au cours de la période considérée, neutralisés en partie par l'incidence de pertes avant impôt sur le résultat plus importantes.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	53 291 \$	63 861 \$
Valeurs mobilières	193 003	175 879
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	80 047	84 539
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	538 273	528 657
Dérivés	28 964	43 035
Autres actifs	41 661	47 626
	935 239 \$	943 597 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	705 917 \$	697 572 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	98 419	97 308
Dérivés	36 401	52 340
Autres passifs	36 381	39 703
Titres secondaires	6 615	6 292
Capitaux propres	51 506	50 382
	935 239 \$	943 597 \$

Actif

Au 30 avril 2023, le total de l'actif avait reculé de 8,4 G\$, ou 1 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, une tranche d'environ 2 G\$ de ce montant découlant de la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 10,6 G\$, ou 17 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 17,1 G\$, ou 10 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable aux hausses en lien avec les portefeuilles de titres de créance de l'unité Trésorerie et des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 4,5 G\$, ou 5 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 9,6 G\$, ou 2 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements, déduction faite de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, et des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les dérivés ont diminué de 14,1 G\$, ou 33 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des autres dérivés sur marchandises et des dérivés de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont reculé de 6,0 G\$, ou 13 %, en raison surtout d'une baisse des biens donnés en garantie sur dérivés et des montants à recevoir des courtiers, compensée en partie par la hausse des intérêts courus à recevoir et des métaux précieux.

Passif

Au 30 avril 2023, le total du passif avait reculé de 9,5 G\$, ou 1 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, une tranche d'environ 2 G\$ de ce montant découlant de la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 8,3 G\$, ou 1 %, en lien principalement avec l'accroissement des volumes de dépôts de détail au Canada, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et du financement en gros. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 1,1 G\$, ou 1 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont baissé de 15,9 G\$, ou 30 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des dérivés de taux d'intérêt et des autres dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont reculé de 3,3 G\$, ou 8 %, en raison surtout de la diminution des biens donnés en garantie sur dérivés, du règlement de sommes à payer au titre des salaires et avantages du personnel et des acceptations, le tout partiellement contrebalancé par une hausse des intérêts courus à payer.

Les titres secondaires ont augmenté de 0,3 G\$, ou 5 %, en raison de l'émission de titres secondaires au cours du trimestre précédent et du trimestre considéré, en partie neutralisée par le remboursement des titres secondaires au trimestre considéré. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 30 avril 2023, les capitaux propres s'étaient accrus de 1,1 G\$, ou 2 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2022, en raison surtout de l'émission d'actions ordinaires, essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, et d'une hausse nette des résultats non distribués attribuable au fait que le résultat net était en excédent des dividendes et des distributions.

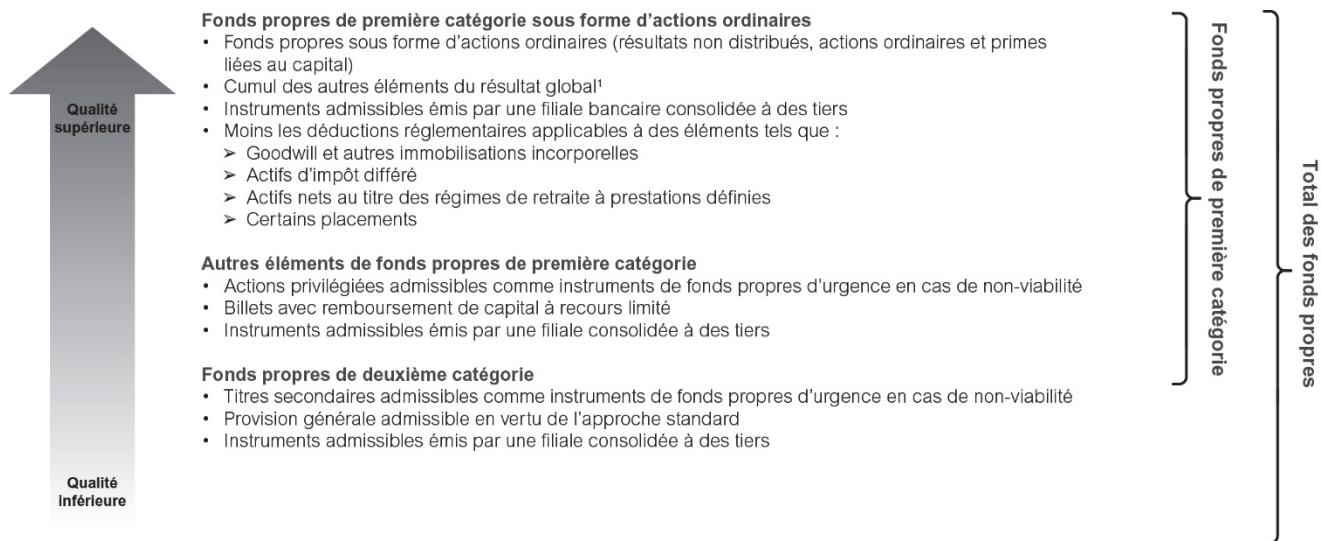
Gestion des fonds propres

Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 46 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 3,0 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 4,0 % de l'APR (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 30 avril 2023	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,0 %	11,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	3,0 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	3,0 %	14,5 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 30 avril 2023.

2) La RSI a été portée à 3,0 % à compter du 1^{er} février 2023. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujétiée au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 39 de notre Rapport annuel 2022). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2022.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit;
- cadre révisé pour le risque opérationnel fondé sur les produits et les pertes opérationnelles historiques;
- cadres révisés pour le risque de marché et les REC;
- mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs;
- mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023;
- modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN;
- améliorations à la ligne directrice Normes de liquidité, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs.

Ces changements ont été mis en œuvre au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux cadres pour le risque de marché et les REC qui seront mises en œuvre au premier trimestre de 2024. En outre, les révisions connexes aux exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier ont pris effet au deuxième trimestre de 2023 et les nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier seront mises en œuvre au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN. L'incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires des réformes de Bâle III est décrite ci-après dans la section Fonds propres réglementaires et ratios.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document *Revisions to market risk disclosure requirements*, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF exige que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

Réserve pour stabilité intérieure

Le 8 décembre 2022, le BSIF a annoncé une augmentation de la limite supérieure de la fourchette de la RSI, la faisant passer de 2,5 % à 4,0 % du total de l'APR, en réponse à la conjoncture et au degré élevé d'incertitude économique. Le BSIF s'attend également à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,0 % à compter du 1^{er} février 2023, alors qu'elle était de 2,5 % avant cette date. Par conséquent, depuis le 1^{er} février 2023, le BSIF exige des ratios cibles de fonds propres, y compris toutes les réserves, respectivement de 11,0 %, 12,5 % et 14,5 % pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

Fonds propres réglementaires et ratios

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	38 176 \$	37 005 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	43 117	41 946
Total des fonds propres ¹	49 809	48 263
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	272 257 \$	273 076 \$
Risque de marché	7 392	9 230
Risque opérationnel	41 539	33 328
Total de l'APR	321 188 \$	315 634 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,9 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,4 %	13,3 %
Ratio du total des fonds propres	15,5 %	15,3 %

1) Les résultats pour 2022 comprenaient l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, annoncées par le BSIF le 27 mars 2020, qui avaient permis d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions. Les mesures transitoires ont cessé de s'appliquer au cours du premier trimestre de 2023. Au 30 avril 2023, les ratios reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions).

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 30 avril 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, porté par l'incidence d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par la hausse de l'APR.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement le fait de la hausse du nombre d'actions ordinaires essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, du capital autogénéral (résultat net moins les dividendes et les distributions) et de l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La hausse de l'APR s'explique par une augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel, neutralisée en partie par une diminution de l'APR reflétant le risque de marché et le risque de crédit. L'incidence nette sur l'APR découlant des réformes de Bâle III mises en œuvre au deuxième trimestre de 2023 n'a pas été importante, la hausse de l'APR reflétant le risque opérationnel qui en a résulté ayant été neutralisée en grande partie par une diminution de l'APR reflétant le risque de crédit. L'augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel découle surtout du traitement des provisions pour procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance au premier et au deuxième trimestre de 2023, à titre de pertes opérationnelles aux termes du cadre révisé pour le risque opérationnel, en conformité avec les réformes de Bâle III. Une légère diminution nette de l'APR reflétant le risque de crédit a été comptabilisée sous l'effet de la diminution liée à la mise en œuvre des réformes de Bâle III, combinée à l'incidence favorable d'une opération de transfert de risque, et contrebalancée en partie par un accroissement de la taille des actifs et la migration du crédit. La baisse de l'APR reflétant le risque de marché est en grande partie attribuable à une diminution des niveaux de risque et à la mise à jour des modèles.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 30 avril 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Ratio du total des fonds propres

Au 30 avril 2023, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, fait surtout attribuable aux facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à l'augmentation nette des instruments de fonds propres de deuxième catégorie. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Depuis le 1^{er} février 2023, les BISN doivent adopter des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3,5 %, ce qui comprend un coussin de ratio de levier conformément au cadre modifié régissant le ratio de levier en lien avec les réformes de Bâle III, tel qu'il a été mentionné précédemment. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie	43 117 \$	41 946 \$
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	1 029 885	961 791
Ratio de levier	4,2 %	4,4 %

1) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

Au 30 avril 2023, le ratio de levier avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, du fait que l'incidence de la hausse des fonds propres de première catégorie a été plus que contrebalancée par l'incidence d'une hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. La hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier a été principalement attribuable à la fin de l'exclusion temporaire des réserves auprès d'une banque centrale de la mesure des expositions au bilan.

Exigences de capacité totale d'absorption des pertes

Le BSIF exige également que les BISN maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) cible prudentiel (prenant appui sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) et un ratio de levier CTAP minimum (prenant appui sur le ratio de levier).

La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables. La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours.

Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
CTAP disponible	95 187 \$	95 136 \$
Total de l'APR	321 188	315 634
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	1 029 885	961 791
Ratio de CTAP	29,6 %	30,1 %
Ratio de levier CTAP	9,2 %	9,9 %

1) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

Au 30 avril 2023, le ratio de CTAP avait diminué de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, en raison de la hausse de l'APR, en partie contrebalancée par l'incidence de la hausse de la CTAP. L'augmentation de la CTAP découle essentiellement des émissions de passifs admissibles aux fins de la recapitalisation interne.

Au 30 avril 2023, le ratio de levier CTAP avait diminué de 0,7 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, ce qui découle essentiellement des facteurs mentionnés précédemment qui ont une incidence sur les expositions aux fins du ratio de levier, comme il est mentionné précédemment, en partie neutralisés par une augmentation de la CTAP.

Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel serait effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2023 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

Régime d'achat d'actions par les employés

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 708 052 actions ordinaires pour une contrepartie de 42 M\$ au pour le trimestre considéré et 1 448 566 actions ordinaires pour une contrepartie de 86 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 5 337 388 actions ordinaires pour une contrepartie de 296 M\$ pour le trimestre considéré et 10 083 813 actions ordinaires pour une contrepartie de 568 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023.

Dividendes

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui passera de 0,85 \$ par action à 0,87 \$ par action pour le trimestre qui prendra fin le 31 juillet 2023.

Titres secondaires

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débentures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 4 avril 2023, nous avons racheté des débentures à 3,45 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ échéant le 4 avril 2028. Le prix de rachat des débentures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 20 avril 2023, nous avons émis des débentures à 5,35 % d'un montant en capital de 750 M\$ échéant le 20 avril 2033. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,35 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 avril 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,23 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 avril 2033. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023. Se reporter à la section Instruments convertibles ci-après et à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2023	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV) ³	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV) ³	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV) ³	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 47 (FPUNV) ³	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV) ³	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV) ³	10 000 000	250	2,50	100 000 000
Série 56 (FPUNV)	600 000	600	2,50	240 000 000
Billets avec remboursement de capital à recours limité^{2, 4}				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV) ³	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV) ³	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800	2,50	320 000 000
Titres secondaires^{2, 5}				
Débetures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV) ³	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débetures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV) ³	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV) ³	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV) ³	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débeture à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débeture à 5,35 % échéant le 20 avril 2033 (FPUNV)	s. o.	750	2,50	450 000 000
Total		11 175 \$		5 720 000 000

- Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action (1 000 \$ l'action dans le cas des actions de série 56), plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.
 - Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.
 - Le prix minimal de conversion par action ordinaire des instruments de FPUNV en circulation de la CIBC, y compris les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les débetures subordonnées admissibles comme FPUNV et les billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV, a fait l'objet d'un rajustement, passant de 5,00 \$ à 2,50 \$ pour tenir compte du fractionnement d'actions conformément aux modalités qui régissent les instruments de FPUNV.
 - Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53, de série 54 et de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
 - Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
- s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 86 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2023. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 30 avril 2023, 59,6 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de capacité totale d'absorption des pertes pour plus de précisions.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. Au cours du trimestre considéré, nous avons conclu une nouvelle entente avec une entité structurée afin de transférer une partie du risque de crédit découlant de certains prêts aux grandes entreprises aux tiers porteurs d'effets de l'entité structurée. Nous ne consolidons pas l'entité structurée étant donné que notre exposition résiduelle aux rendements variables est nettement moins importante que celle des porteurs d'effets de l'entité structurée. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 45 et 46 de notre Rapport annuel 2022 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 47 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé des activités de gestion de la gouvernance, du risque et de contrôle au nom de la direction de l'unité d'exploitation. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de contrôle sont responsables de types de risque précis à l'échelle de l'entreprise et font également partie de la première ligne de défense. Ils fournissent une expertise à la direction et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle pour les aspects relevant de leur expertise (par exemple la sécurité de l'information). En plus de collaborer avec la direction pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante de notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 55 à 58 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la pandémie
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2022, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Inflation, taux d'intérêt et croissance économique

L'inflation élevée a continué d'inciter les principales banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires au deuxième trimestre de 2023, posant ainsi un risque pour la croissance économique future. La hausse rapide des taux d'intérêt exerce une pression sur le risque de crédit à l'échelle mondiale. Les faillites récentes de banques régionales aux États-Unis font pression sur les conditions de liquidité et de financement dans le secteur des services financiers et ont entraîné un resserrement du crédit des petites et moyennes entreprises aux États-Unis. Le secteur de l'immobilier de bureaux, tout particulièrement aux États-Unis, doit composer avec les enjeux liés aux ententes de travail hybrides mises en place après la pandémie de COVID-19 et aux taux d'intérêt élevés, ce qui se répercute défavorablement sur les évaluations des immeubles de bureaux. Se reporter à la section Risque de crédit – Exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis pour plus de précisions sur notre exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis. L'incidence de la flambée des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires au Canada est abordée dans la section Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien ci-après ainsi que dans la section Risque de crédit – Prêts personnels garantis par des biens immobiliers. Nous surveillons étroitement le contexte macroéconomique et évaluons ses possibles répercussions négatives pour nos clients, contreparties et activités. D'autres précisions sur le contexte macroéconomique se trouvent dans la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

En 2012, le BSIF a instauré la ligne directrice B-20, dont il a ensuite publié une version révisée qui est entrée en vigueur en janvier 2018, dans laquelle il énonçait des attentes en matière de souscription rigoureuse des prêts hypothécaires à l'intention des prêteurs fédéraux. La version révisée a eu l'effet escompté, les ratios dette-revenu ayant diminué en 2018 et en 2019. Par la suite de l'incidence initiale de la pandémie de COVID-19, le marché du logement a fortement rebondi en 2021 et en 2022, la flambée rapide des prix augmentant ainsi le risque que les nouveaux emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs prêts en raison de la hausse de la dette hypothécaire. Au cours des derniers trimestres, la flambée des taux d'intérêt a engendré une certaine correction des prix des logements et a exercé une pression sur le remboursement de la dette. Compte tenu de la progression rapide du niveau des prix des logements et de la réémergence de préoccupations relatives à l'endettement des ménages en 2021-2022, le BSIF a pris des mesures proactives pour évaluer les pratiques des prêteurs dans la conjoncture du marché. En juin 2021, nous avons commencé à déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés et assurés en fonction du taux le plus élevé entre le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, ou 5,25 %, et en juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis pour clarifier le traitement à appliquer aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20. La consultation publique du BSIF sur la ligne directrice B-20 relativement aux mesures complémentaires proposées aux fins du remboursement de la dette afin de contrôler le niveau d'endettement élevé des consommateurs (soit les restrictions du ratio prêt-revenu et du ratio dette-revenu) a pris fin en avril 2023. En outre, le BSIF examine la portée de la ligne directrice B-20 pour déterminer si elle devrait inclure les prêts hypothécaires existants. La CIBC continue de surveiller l'effet des facteurs macroéconomiques sur ses clients, au moyen de simulations de crise et d'analyses de scénarios et de sensibilité. De plus, la CIBC surveille étroitement, dans le contexte actuel de taux d'intérêt élevés, les signes de tensions financières chez les clients qui ont récemment renouvelé leur prêt hypothécaire, ou qui le renouvelleront bientôt. Se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers pour en savoir plus sur la ligne directrice Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, publiée par le BSIF en juin 2022.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires en général. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- la guerre en Ukraine;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine, ainsi que les répercussions sur les chaînes d'approvisionnement pouvant en découler;
- le désaccord quant au plafond de la dette fédérale aux États-Unis, ce qui pourrait éventuellement entraîner un risque de défaut de paiement de la part du gouvernement américain, qui donnerait lieu à une volatilité des marchés, à des baisses de note de crédit et à la mise en place de nouvelles politiques budgétaires ainsi qu'à des perturbations dans les marchés du financement;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Risque lié aux changements climatiques

Les risques physiques liés aux changements climatiques, de même que la réglementation visant à en atténuer l'incidence négative, auront des répercussions mesurables sur les collectivités et sur l'économie. Les risques physiques liés aux changements climatiques résultant d'événements météorologiques violents et de problèmes systémiques tels que l'élévation du niveau de la mer peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la CIBC, en perturbant ses activités ou en causant des dommages aux infrastructures essentielles. Les risques liés à la transition, qui résultent du passage de la société à un avenir à faibles émissions de carbone, peuvent avoir une incidence sur la santé financière de nos clients étant donné que les changements en matière de politiques et de technologies visant à limiter le réchauffement climatique pourraient donner lieu à une hausse de leurs coûts d'exploitation et à une baisse de leur rentabilité, ce qui pourrait se traduire par des pertes sur créances plus élevées pour la banque. Nous sommes également exposés à des risques de réputation qui découlent de l'évolution des attentes des parties intéressées à l'égard des mesures, ou de l'absence de mesures, prises en réponse au risque lié aux changements climatiques. À l'appui de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, nous nous engageons à bien comprendre l'incidence des changements climatiques sur les activités de notre entreprise et à les gérer de façon responsable. Pour appuyer cet engagement, nous avons annoncé notre objectif d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, y compris nos objectifs provisoires de réduction de l'intensité en carbone de nos émissions financées dans les secteurs pétrolier et gazier et de la production d'énergie d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyerons sur notre leadership en matière d'environnement et augmenterons notre capacité à continuer de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires dans un contexte où les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont en pleine évolution.

La pratique d'établir des objectifs de zéro émission nette pour un ensemble d'activités de financement complexes est une nouvelle pratique, et notre méthode s'appuie sur des normes internationales et les pratiques sectorielles exemplaires actuelles. Maintenant que nous avons établi nos premiers objectifs, nous travaillons à accélérer la réalisation de nos ambitions au chapitre des changements climatiques en faisant de nos objectifs de zéro émission nette une partie intégrante de nos pratiques commerciales et de nos activités de financement.

Il y a une demande croissante quant à la présentation d'information sur le recensement et l'atténuation du risque lié aux changements climatiques. Nous appuyons les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) visant la présentation d'informations en lien avec les changements climatiques comparables et uniformes à l'échelle mondiale. En outre, en mars 2023, nous avons publié notre troisième rapport distinct qui présente des renseignements sur les efforts mis en œuvre par la CIBC pour harmoniser ses informations à fournir en lien avec les changements climatiques avec le cadre de divulgation établi par le GIFCC.

Au cours de la dernière année, un certain nombre d'organismes de réglementation et de normalisation ont annoncé leur intention de préparer des cadres de divulgation en matière de risques liés aux changements climatiques. Parmi les plus importantes, l'IFRS Foundation a établi le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board ou ISSB) afin d'élaborer des normes internationales d'information sur la durabilité pour les marchés financiers et d'augmenter la connectivité avec les normes comptables. En outre, les organismes de réglementation comme la SEC, le BSIF et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié leurs projets d'obligations d'information respectifs en lien avec les changements climatiques, notamment en vue d'établir des lignes directrices et des attentes concernant les pratiques et mesures de gestion du risque lié aux changements climatiques afin d'apprécier ce risque. En mars 2023, le BSIF a publié la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques. Selon les attentes fondées sur des principes du BSIF énoncées dans la ligne directrice, les entreprises doivent comprendre et atténuer les répercussions des risques climatiques sur leur modèle et leur stratégie d'affaires, disposer de pratiques de gouvernance et de gestion des risques pour gérer les risques climatiques et demeurer résilientes sur le plan financier ainsi que sur le plan opérationnel pour faire face à des scénarios de risques climatiques graves.

Les divergences possibles entre les organismes de réglementation sur les attentes à l'égard des informations à fournir, combinées au rythme de l'évolution du paysage réglementaire, constituent des risques opérationnels pour nous. Nous restons attentifs à ces développements et modifions continuellement notre approche pour appuyer les exigences réglementaires à venir.

Se reporter à la section Risque environnemental et social de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

Prix des marchandises

Les marchés des marchandises sont demeurés volatils alors que plusieurs éléments continuent d'influer sur les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande. Les prix du gaz naturel ont continué de diminuer, ce qui s'explique surtout par les températures hivernales anormalement élevées et la hausse des réserves par suite d'une production importante. Les prix du pétrole brut ont récemment subi les pressions exercées par les turbulences dans le secteur bancaire aux États-Unis et les préoccupations liées à la demande, et ont été soutenus, en avril, par la baisse de production de pétrole inattendue par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Alors qu'une crise énergétique a été évitée en Europe pour l'instant, le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine et l'environnement géopolitique continuent de peser sur l'approvisionnement et les sources énergétiques. La CIBC continue également de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme alors que les tensions géopolitiques et une volonté d'indépendance sur le plan énergétique s'opposent aux objectifs de décarbonisation dans l'évolution des politiques énergétiques et des échanges commerciaux.

Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, font l'objet d'une réforme et sont en voie d'être remplacés par des taux de référence alternatifs (taux alternatifs) largement fondés sur les marchés. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après 2021. Conformément à cette annonce, le 31 décembre 2021, les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en yens japonais et en francs suisses ont été officiellement abandonnés et remplacés par des taux alternatifs. En outre, les transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ont été réduites en prévision que ce taux cesse d'être publié en juin 2023, alors que le secteur poursuit sa transition, délaissant les taux LIBOR à titre de taux de référence utilisé pour des prêts, des dérivés et des instruments en espèces dans le monde entier. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux au sein du secteur en lien avec ce dossier et nous avons également mis en œuvre des contrôles pour nous assurer que les nouvelles transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ne servent que des fins autorisées pendant la transition. De plus, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire (TARCOM) pour le marché canadien a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié après juin 2024 et suggéré l'utilisation du CORRA comme taux de référence de remplacement. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR a annoncé l'abandon de ce taux, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur le TARCOM. En outre, le 11 janvier 2023, le Groupe de travail sur le TARCOM a autorisé la création d'un taux CORRA à terme. Se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour plus de précisions.

Réforme fiscale

Des propositions de réformes visant l'augmentation des impôts pourraient toucher la CIBC.

Le budget fédéral canadien de 2023 comportait des propositions qui, si elles sont adoptées, feront augmenter le montant d'impôt que nous devons acquitter, comme il est décrit à la section Revue des résultats financiers – Impôt.

Le Canada est un des 137 membres du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices qui se sont joints à un plan à deux piliers pour la réforme fiscale internationale convenu en octobre 2021. L'objectif du cadre reposant sur deux piliers est de veiller à ce que les grandes entreprises multinationales paient des impôts dans les territoires où elles exercent des activités et réalisent des bénéfices. Le premier pilier met l'accent sur la taxation des services numériques et le deuxième pilier énonce les règles pour la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial au taux de 15 %. Le premier pilier sera mis en œuvre selon une convention multilatérale qui entrera en vigueur en 2023, aux termes de laquelle toutes les parties devront supprimer toutes les taxes sur les services numériques qu'elles offrent. Si la mise en œuvre du premier pilier est retardée, le gouvernement du Canada prévoit adopter les propositions législatives pour la *Loi de la taxe sur les services numériques*, lesquelles n'entreront pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2024. Le gouvernement canadien a tenu une consultation publique à l'égard de la mise en œuvre du modèle de règles du deuxième pilier. Il est indiqué dans le budget que la version canadienne des règles du deuxième pilier sera publiée « dans les mois à venir », mais aucun projet de loi n'a encore été présenté.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés qui se trouvent dans notre Rapport annuel 2022 pour des précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 30 avril 2023 :

	CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Services financiers aux entreprises Marchés CIBC, réseau mondial Services de Banque d'investissement Services financiers directs 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 24)
Bilan¹	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 317 531	Actif moyen 91 708	Actif moyen 61 440	Actif moyen 273 196	Actif moyen 188 900
	Dépôts moyens 217 679	Dépôts moyens 96 195	Dépôts moyens 46 886	Dépôts moyens 120 813	Dépôts moyens 221 200
APR²	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 66 797	Risque de crédit 61 086	Risque de crédit ³ 62 210	Risque de crédit ⁴ 61 403	Risque de crédit ⁵ 20 761
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 28	Risque de marché 7 038	Risque de marché 326
	Risque opérationnel 15 966	Risque opérationnel 6 689	Risque opérationnel 2 365	Risque opérationnel 5 835	Risque opérationnel 10 684
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁶	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 20	Proportion du total de la CIBC 18	Proportion du total de la CIBC 25	Proportion du total de la CIBC 20	Proportion du total de la CIBC 17
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit 79	Risque de crédit 78	Risque de crédit 59	Risque de crédit 77	Risque de crédit 60
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 10	Risque de marché 1
	Risque opérationnel 15	Risque opérationnel 10	Risque opérationnel 4	Risque opérationnel 12	Risque opérationnel 3
	Autres risques ⁷ 6	Autres risques ⁷ 12	Autres risques ⁷ 37	Autres risques ⁷ 1	Autres risques ⁷ 36
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.				

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Dans le cadre de l'adoption des réformes de Bâle III, une approche révisée pour répartir l'APR reflétant le risque opérationnel entre chacune des unités d'exploitation stratégiques a pris effet le 30 avril 2023. Les nouvelles répartitions sont établies selon les contributions de chaque unité d'exploitation stratégique au total des produits sur trois ans et au total des pertes opérationnelles sur dix ans. Ce changement de méthode aura une incidence sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis à compter du troisième trimestre de 2023.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 14 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 15 082 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 457 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

6) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

7) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

Le tableau ci-après présente nos expositions au risque de crédit par portefeuille, selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants des expositions brutes au risque de crédit présentées dans le tableau ci-dessous représentent notre estimation de l'exposition en cas de défaut (ECD) compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés et des REC, mais compte non tenu de la provision pour pertes sur créances et de l'atténuation du risque de crédit. Les montants bruts des expositions au risque de crédit liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont réduits du montant des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres, ce qui reflète l'ECD de ces garanties.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023			31 oct. 2022		
	Approche NI ¹	Approche standard	Total	Approche NI avancée	Approche standard	Total
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Engagements utilisés ²	311 854 \$	76 899 \$	388 753 \$	314 712 \$	76 152 \$	390 864 \$
Engagements non utilisés	57 378	9 226	66 604	74 327	10 160	84 487
Transactions assimilées à des mises en pension de titres ³	316 727	-	316 727	256 063	-	256 063
Divers – hors bilan ³	15 391	836	16 227	91 350	831	92 181
Dérivés de gré à gré	17 655	175	17 830	21 856	110	21 966
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	719 005	87 136	806 141	758 308	87 253	845 561
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres ³	302 497	-	302 497	237 484	-	237 484
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	416 508	87 136	503 644	520 824	87 253	608 077
Portefeuille de détail						
Engagements utilisés	317 308	10 238	327 546	317 071	10 590	327 661
Engagements non utilisés	104 311	3 634	107 945	99 817	28	99 845
Divers – hors bilan	433	132	565	420	121	541
ECD du portefeuille de détail, montant brut	422 052	14 004	436 056	417 308	10 739	428 047
Expositions de titrisation	21 460	14 094	35 554	15 333	3 257	18 590
ECD, montant brut ⁴	1 162 517 \$	115 234 \$	1 277 751 \$	1 190 949 \$	101 249 \$	1 292 198 \$
ECD, montant net ⁴	860 020 \$	115 234 \$	975 254 \$	953 465 \$	101 249 \$	1 054 714 \$

- 1) À compter du deuxième trimestre de 2023, la colonne Approche NI comprend les montants selon l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) ainsi que ceux selon l'approche fondée sur les notations internes fondation (approche NI fondation).
- 2) Au premier trimestre de 2023, nous avons procédé à un changement de méthode pour certaines expositions auparavant assujetties à l'approche NI avancée qui sont maintenant assujetties à l'approche standard visant les expositions de titrisation.
- 3) Au deuxième trimestre de 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III, certaines expositions aux termes desquelles nous agissons à titre de garant ont été reclassées prospectivement du poste Divers – hors bilan au poste Transactions assimilées à des mises en pension de titres et comprennent désormais les garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 4) Excluent les expositions découlant de dérivés et de transactions assimilées à des mises en pension de titres qui sont réglés par l'entremise de contreparties centrales admissibles (CCA), ainsi que les expositions au risque de crédit découlant d'autres actifs qui sont soumises au cadre de gestion du risque de crédit, notamment les autres actifs figurant au bilan qui ont une pondération en fonction du risque de 100 %, les participations significatives dans les fonds propres d'institutions autres que financières qui ont une pondération en fonction du risque de 1250 %, le risque de non-règlement et les montants inférieurs aux seuils de déduction qui ont une pondération en fonction du risque de 250 %. À compter du deuxième trimestre de 2023, les expositions aux titres autres que de négociation sont également exclues et sont assujetties à un ensemble de pondérations en fonction du risque qui s'applique selon la nature du titre. Avant le deuxième trimestre de 2023, les titres autres que de négociation avaient une pondération en fonction du risque de 100 %.

Techniques d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garantis par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2023	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²				Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés			
Ontario ³	20,6 \$	14 %	126,1 \$	86 %	10,7 \$	100 %	20,6 \$	13 %	136,8 \$	87 %		
Colombie-Britannique et territoires ⁴	6,9	13	45,0	87	3,9	100	6,9	12	48,9	88		
Alberta	11,5	43	15,1	57	1,9	100	11,5	40	17,0	60		
Québec	5,0	23	16,5	77	1,2	100	5,0	22	17,7	78		
Provinces des Prairies / du Centre	3,0	41	4,3	59	0,6	100	3,0	38	4,9	62		
Provinces de l'Atlantique	3,0	33	6,0	67	0,7	100	3,0	31	6,7	69		
Portefeuille canadien ^{5, 6}	50,0	19	213,0	81	19,0	100	50,0	18	232,0	82		
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,5	100	-	-	-	-	2,5	100		
Autre portefeuille international ⁵	-	-	2,7	100	-	-	-	-	2,7	100		
Total des portefeuilles	50,0 \$	19 %	218,2 \$	81 %	19,0 \$	100 %	50,0 \$	17 %	237,2 \$	83 %		
31 octobre 2022	52,6 \$	20 %	214,2 \$	80 %	19,4 \$	100 %	52,6 \$	18 %	233,6 \$	82 %		

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022.

3) Comprend un montant de 9,3 G\$ (9,9 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 78,2 G\$ (77,0 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (6,3 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 3,0 G\$ (3,2 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 30,6 G\$ (30,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 60 % (61 % au 31 octobre 2022) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 30 avril 2023.

	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2023		31 janv. 2023		30 avr. 2022		30 avr. 2023		30 avr. 2022	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	66 %	
Colombie-Britannique et territoires ³	62	61	62	62	62	64	62	62	64	
Alberta	72	72	72	71	72	73	72	71	73	
Québec	68	69	68	70	69	72	68	69	72	
Provinces des Prairies / du Centre	71	71	71	72	72	74	71	71	73	
Provinces de l'Atlantique	69	69	69	69	70	71	69	69	71	
Portefeuille canadien ⁴	66 %	65 %	66 %	65 %	65 %	66 %	66 %	65 %	66 %	
Portefeuille américain ⁴	68 %	négl.	63 %	négl.	63 %	négl.	65 %	négl.	64 %	
Autre portefeuille international ⁴	71 %	négl.	71 %	négl.	73 %	négl.	71 %	négl.	73 %	

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 64 % (65 % au 31 janvier 2023 et 64 % au 30 avril 2022) et à 65 % (65 % au 30 avril 2022) au cours du semestre clos le 30 avril 2023.

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 60 % (61 % au 31 janvier 2023 et 62 % au 30 avril 2022) et à 61 % (62 % au 30 avril 2022) au cours du semestre clos le 30 avril 2023.

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.
négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2023 ^{1, 2}	54 %	53 %
31 octobre 2022 ^{1, 2}	50 %	48 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 30 avril 2023 et le 31 octobre 2022 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 52 % (48 % au 31 octobre 2022). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (44 % au 31 octobre 2022).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original. Le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
30 avril 2023	- %	1 %	1 %	11 %	52 %	35 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	1 %	10 %	54 %	34 %	- %	- %
Portefeuille américain								
30 avril 2023	- %	1 %	- %	2 %	10 %	87 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	- %	2 %	9 %	88 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
30 avril 2023	7 %	12 %	20 %	23 %	21 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans ¹
Portefeuille canadien								
30 avril 2023	1 %	3 %	6 %	13 %	31 %	19 %	2 %	25 %
31 octobre 2022	1 %	3 %	5 %	13 %	31 %	17 %	4 %	26 %
Portefeuille américain								
30 avril 2023	1 %	2 %	7 %	8 %	10 %	72 %	- %	- %
31 octobre 2022	1 %	2 %	6 %	9 %	10 %	72 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
30 avril 2023	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 65,7 G\$ (67,5 G\$ au 31 octobre 2022), dont une tranche de 44,2 G\$ (38,5 G\$ au 31 octobre 2022) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période pendant laquelle le prêt hypothécaire a été octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement est entraîné par la hausse du taux préférentiel à a commencé tôt en 2022 et qui touche les clients ayant un prêt hypothécaire à taux variable. Cette hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui, dans le contexte des taux d'intérêt actuels, sont présumés avoir été renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte.

Nous avons deux types de prêts liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2023, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 39,4 G\$ (38,7 G\$ au 31 octobre 2022), et une tranche de 20 % de ces prêts (20 % au 31 octobre 2022) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 2,2 G\$ (1,7 G\$ au 31 octobre 2022) ou 1,1 % (0,8 % au 31 octobre 2022) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 6,0 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2022). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 120 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

Clarification par le BSIF du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis, Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, lequel vient s'ajouter aux attentes actuelles qui sont formulées dans la ligne directrice B-20. Le préavis précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels inversés, des prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et des programmes de prêts combinés (PPC), et s'applique à toutes les institutions financières fédérales (IFF) qui offrent des prêts hypothécaires résidentiels ou font l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts au Canada. Les changements auront une incidence sur le Programme ressource-toit de la CIBC, lequel est considéré comme un PPC, si le ratio prêt-garantie dépasse 65 % lorsqu'il est combiné à d'autres produits hypothécaires. Le BSIF s'attend à ce que la tranche du solde d'un produit au titre du PPC qui dépasse la limite de 65 % du ratio prêt-garantie soit amortissable et non réoctroyable. Pour les prêts du Programme ressource-toit qui ont été montés précédemment, les remboursements du principal afférents au prêt hypothécaire et au Programme ressource-toit doivent entraîner une réduction de la limite globale autorisée jusqu'à ce que leur solde soit ramené à un ratio prêt-garantie de 65 %. Pour les emprunteurs concernés, le BSIF prévoit que ce changement aura lieu lors du premier renouvellement de leur produit hypothécaire au titre du Programme ressource-toit après octobre 2023. Nous prévoyons cesser l'octroi de prêts du Programme ressource-toit qui ne respectent pas les exigences du BSIF d'ici octobre 2023.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2023		31 oct. 2022	
	Expositions ¹			
De première qualité	5,78 \$	84,8 %	11,18 \$	79,1 %
De qualité inférieure	1,01	14,9	2,87	20,3
Liste de surveillance	0,01	0,2	0,09	0,6
Défaut	-	-	-	-
Sans note	0,01	0,1	-	-
	6,81 \$	100,0 %	14,14 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les									Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les					
	30 avr. 2023			31 janv. 2023			30 avr. 2022			30 avr. 2023			30 avr. 2022		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	1 042 \$	900 \$	1 942 \$	920 \$	823 \$	1 743 \$	1 086 \$	814 \$	1 900 \$	920 \$	823 \$	1 743 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	528	481	1 009	232	489	721	140	343	483	760	970	1 730	249	676	925
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(24)	(137)	(161)	(47)	(91)	(138)	(9)	(75)	(84)	(71)	(228)	(299)	(29)	(150)	(179)
Remboursements nets ¹	(108)	(79)	(187)	(41)	(92)	(133)	(39)	(131)	(170)	(149)	(171)	(320)	(81)	(235)	(316)
Montants radiés	(37)	(254)	(291)	(11)	(222)	(233)	(186)	(179)	(365)	(48)	(476)	(524)	(196)	(326)	(522)
Change et autres	8	8	16	(11)	(7)	(18)	7	3	10	(3)	1	(2)	23	10	33
Solde à la fin de la période	1 409 \$	919 \$	2 328 \$	1 042 \$	900 \$	1 942 \$	999 \$	775 \$	1 774 \$	1 409 \$	919 \$	2 328 \$	999 \$	775 \$	1 774 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux															
	514 \$	363 \$	877 \$	410 \$	327 \$	737 \$	377 \$	304 \$	681 \$	514 \$	363 \$	877 \$	377 \$	304 \$	681 \$
Prêts douteux nets²															
Solde au début de la période	632 \$	573 \$	1 205 \$	569 \$	510 \$	1 079 \$	566 \$	538 \$	1 104 \$	569 \$	510 \$	1 079 \$	525 \$	536 \$	1 061 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	367	19	386	122	77	199	(87)	(39)	(126)	489	96	585	(34)	(25)	(59)
Variation nette de la provision	(104)	(36)	(140)	(59)	(14)	(73)	143	(28)	115	(163)	(50)	(213)	131	(40)	91
Solde à la fin de la période	895 \$	556 \$	1 451 \$	632 \$	573 \$	1 205 \$	622 \$	471 \$	1 093 \$	895 \$	556 \$	1 451 \$	622 \$	471 \$	1 093 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,27 %			0,23 %			0,22 %			0,27 %			0,22 %

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2023, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 328 M\$, soit une hausse de 554 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, du commerce de détail et de gros, de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux et de la fabrication de biens de consommation, ainsi que dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans les secteurs des services publics et du pétrole et du gaz.

Les prêts douteux bruts se sont accrus de 386 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'augmentations dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du commerce de détail et de gros.

Une tranche de 50 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros et de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux.

Une tranche de 33 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises, de la fabrication de biens d'équipement et du commerce de détail et de gros.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 877 M\$, soit une hausse de 196 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, du commerce de détail et de gros et de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, ainsi que dans le portefeuille de prêts personnels au Canada, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain d'une année à l'autre.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 140 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout des hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du commerce de détail et de gros, ainsi que dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023		31 oct. 2022
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	804 \$	- \$	804 \$
Prêts personnels	223	-	223
Cartes de crédit ¹	190	116	306
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	189	-	189
	1 406 \$	116 \$	1 522 \$
			1 708 \$

1) En ce qui concerne le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis, les cartes de crédit ont été transférées dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait au moment de l'acquisition et ce classement chronologique s'est poursuivi dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Expositions directes											
	Capitalisées				Non capitalisées				Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹		Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)	
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques		
Royaume-Uni	8 084 \$	4 848 \$	2 912 \$	15 844 \$	4 273 \$	845 \$	5 118 \$	763 \$	1 \$	425 \$	1 189 \$	22 151 \$
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni ²	7 171	1 790	6 720	15 681	4 293	926	5 219	137	81	461	679	21 579
Caraïbes	5 184	2 295	3 919	11 398	1 728	1 003	2 731	7	-	76	83	14 212
Amérique latine ³	553	193	16	762	359	-	359	-	90	-	90	1 211
Asie	516	4 371	3 558	8 445	126	341	467	-	111	877	988	9 900
Océanie ⁴	7 852	1 054	990	9 896	2 882	41	2 923	36	-	44	80	12 899
Divers	419	-	2	421	291	1	292	-	-	-	-	713
Total⁵	29 779 \$	14 551 \$	18 117 \$	62 447 \$	13 952 \$	3 157 \$	17 109 \$	943 \$	283 \$	1 883 \$	3 109 \$	82 665 \$
31 octobre 2022	26 724 \$	11 093 \$	16 440 \$	54 257 \$	18 017 \$	4 591 \$	22 608 \$	1 023 \$	365 \$	1 936 \$	3 324 \$	80 189 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 3,4 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2022), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 57,9 G\$ (62,4 G\$ au 31 octobre 2022), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 4 488 M\$ (4 355 M\$ au 31 octobre 2022) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

Exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis

Au 30 avril 2023, le montant utilisé des prêts octroyés dans le portefeuille lié aux secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis s'élevait à 23 901 M\$, dont un montant de 5 187 M\$ attribuable à notre exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis. Le montant total de nos prêts commerciaux en cours en lien avec le secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis était de 5 460 M\$ (4 030 M\$ US), dont un montant de 273 M\$ (201 M\$ US) lié à des secteurs autres que celui de l'immobilier et de la construction comprenant une tranche de 436 M\$ (322 M\$ US) considérée comme étant des prêts douteux. Le ratio prêt-garantie moyen du portefeuille était de 60 % au moment de sa création, et le portefeuille est adéquatement diversifié par région, catégorie de locataires, emprunteur et promoteur. Nous surveillons étroitement le portefeuille à mesure que la conjoncture évolue.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle surtout des activités de Marchés des capitaux et de Trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les instruments d'intermédiation bancaire comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et au financement, à la gestion des liquidités et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023				31 oct. 2022				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ¹ Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ¹ Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	21 941 \$	- \$	2 790 \$	19 151 \$	31 535 \$	- \$	3 009 \$	28 526 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	31 350	8	31 342	-	32 326	9	32 317	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	193 003	53 452	139 551	-	175 879	50 295	125 584	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	10 257	-	10 257	-	15 326	-	15 326	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	69 790	-	69 790	-	69 213	-	69 213	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	271 359	-	271 359	-	269 706	-	269 706	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	45 026	-	45 026	-	45 429	-	45 429	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	17 065	-	17 065	-	16 479	-	16 479	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	197 343	78	197 265	-	188 542	209	188 333	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(3 397)	-	(3 397)	-	(3 073)	-	(3 073)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	28 964	26 176	2 788	-	43 035	40 048	2 987	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 877	-	10 877	-	11 574	-	11 574	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	41 661	2 163	26 417	13 081	47 626	2 025	34 294	11 307	de taux d'intérêt, lié aux actions de change
	935 239 \$	81 877 \$	821 130 \$	32 232 \$	943 597 \$	92 586 \$	811 178 \$	39 833 \$	
Dépôts	705 917 \$	711 \$ ²	638 225 \$	66 981 \$	697 572 \$	714 \$ ²	626 562 \$	70 296 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 731	15 441	1 290	-	15 284	14 216	1 068	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 677	-	5 677	-	4 853	-	4 853	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	76 011	-	76 011	-	77 171	-	77 171	-	de taux d'intérêt
Dérivés	36 401	33 821	2 580	-	52 340	46 393	5 947	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	10 907	-	10 907	-	11 586	-	11 586	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	25 474	3 387	10 258	11 829	28 117	2 836	14 347	10 934	de taux d'intérêt
Titres secondaires	6 615	-	6 615	-	6 292	-	6 292	-	de taux d'intérêt
	883 733 \$	53 360 \$	751 563 \$	78 810 \$	893 215 \$	64 159 \$	747 826 \$	81 230 \$	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars	30 avr. 2023				Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les				Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Risque de taux d'intérêt	9,2 \$	5,4 \$	6,3 \$	7,0 \$	7,1 \$	7,1 \$	6,4 \$	6,9 \$	7,0 \$	8,3 \$
Risque d'écart de taux	1,8	1,1	1,4	1,4	1,6	1,4	1,9	2,3	1,4	5,3
Risque lié aux actions	8,6	3,3	3,3	6,1	5,4	5,7	5,2	4,3	5,9	4,6
Risque de change	1,9	0,4	0,7	0,8	0,8	1,1	1,5	1,8	1,0	1,9
Risque lié aux marchandises	4,1	1,5	1,9	2,5	3,4	2,5	1,3	2,7	2,5	2,9
Risque spécifique de la dette	3,1	1,7	2,0	2,2	2,1	1,7	2,5	2,2	2,0	2,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(7,8)	(10,7)	(12,2)	(10,7)	(8,7)	(12,1)	(10,8)	(16,9)
Total de la VAR (mesure de un jour)	13,2 \$	6,7 \$	7,8 \$	9,3 \$	8,2 \$	8,8 \$	10,1 \$	8,1 \$	9,0 \$	8,5 \$
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	52,4 \$	14,2 \$	32,1 \$	34,8 \$	47,6 \$	43,4 \$	32,5 \$	26,6 \$	39,2 \$	30,0 \$
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	131,6 \$	87,7 \$	109,3 \$	103,1 \$	130,3 \$	133,0 \$	125,0 \$	133,3 \$	118,4 \$	138,1 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

Négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2023 a augmenté de 0,5 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du risque spécifique de la dette et du risque lié aux actions, neutralisée par la diminution du risque de change et du risque de taux d'intérêt.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2023 a reculé de 8,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'évolution de l'exposition au risque de taux d'intérêt et à la réduction générale de l'exposition à des situations de crise au cours de la période. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2023 ont fléchi de 29,9 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par la diminution des obligations détenues.

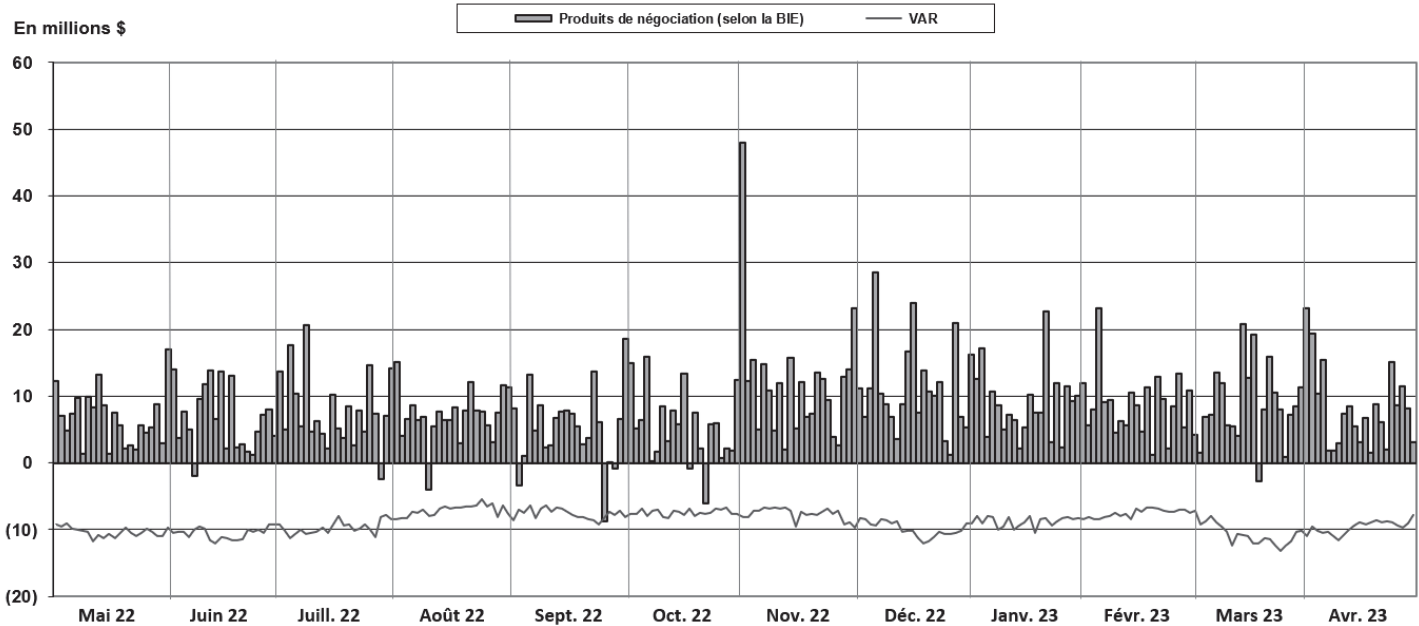
Produits de négociation

Les produits de négociation (selon la BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (selon la BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (selon la BIE) ont été positifs 98,4 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) se sont établis à 8,9 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) correspondent au total des produits de négociation (selon la BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation (selon la BIE)¹ c. la VAR²

Le graphique des produits de négociation (selon la BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (selon la BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant de non-concordance entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure. En raison de l'augmentation des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis par rapport aux taux en vigueur au début de l'an passé et des attentes des marchés quant à un contexte de hausse des taux d'intérêt persistant, un choc à la baisse immédiat de 100 points de base a été appliqué depuis le troisième trimestre de 2022, tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro à la fin de l'exercice. Nous continuons de présenter l'incidence d'une baisse de 25 points de base pour le trimestre considéré aux fins de comparaison par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors que l'incidence d'une telle baisse était appropriée en raison du contexte de faiblesse des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis dans ces périodes.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	30 avr. 2023			31 janv. 2023			30 avr. 2022		
	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	276 \$	83 \$	359 \$	255 \$	37 \$	292 \$	402 \$	26 \$	428 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(502)	(290)	(792)	(523)	(335)	(858)	(679)	(321)	(1 000)
Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(76)	(16)	(92)	(66)	(7)	(73)	(101)	(9)	(110)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	102	76	178	117	86	203	159	82	241
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(328)	(62)	(390)	(297)	(25)	(322)	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	413	311	724	465	351	816	s. o.	s. o.	s. o.

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.
s. o. Sans objet.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
30 avr. 2023	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	53 291 \$	- \$	53 291 \$	1 156 \$	52 135 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	146 713	84 150	230 863	120 875	109 988
	Autres titres de créance	5 687	9 119	14 806	2 162	12 644
	Titres de participation	34 708	25 607	60 315	33 955	26 360
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	32 583	3 095	35 678	15 698	19 980
	Autres actifs liquides ²	14 141	2 940	17 081	8 566	8 515
		287 123 \$	124 911 \$	412 034 \$	182 412 \$	229 622 \$
31 oct. 2022	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	63 861 \$	- \$	63 861 \$	286 \$	63 575 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	133 923	85 602	219 525	122 283	97 242
	Autres titres de créance	6 764	8 957	15 721	2 262	13 459
	Titres de participation	30 825	29 521	60 346	30 408	29 938
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	33 148	3 321	36 469	16 711	19 758
	Autres actifs liquides ²	19 159	2 326	21 485	16 040	5 445
		287 680 \$	129 727 \$	417 407 \$	187 990 \$	229 417 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
CIBC (société mère)	177 614 \$	166 968 \$
Filiales canadiennes	4 114	11 535
Filiales étrangères	47 894	50 914
	229 622 \$	229 417 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés au 30 avril 2023 étaient comparables à ceux au 31 octobre 2022.

Nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
30 avr. 2023					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	1 156 \$	52 135 \$	- \$	53 291 \$
Valeurs mobilières ³	157 952	4 789	154 036	-	316 777
Prêts, nets de la provision ⁴	-	54 424	27 858	445 114	527 396
Autres actifs	7 606	-	2 983	70 913	81 502
	165 558 \$	60 369 \$	237 012 \$	516 027 \$	978 966 \$
31 oct. 2022					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	286 \$	63 575 \$	- \$	63 861 \$
Valeurs mobilières ³	157 357	5 263	141 964	-	304 584
Prêts, nets de la provision ⁴	-	46 720	29 645	440 718 ⁵	517 083
Autres actifs	13 637	-	2 304	86 294	102 235
	170 994 \$	52 269 \$	237 488 \$	527 012 \$	987 763 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Révisés par rapport au montant présenté précédemment.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC réalise ses opérations principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2023

	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	177 309 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	222 235 \$	16 758
3 Dépôts stables	97 674	2 930
4 Dépôts moins stables	124 561	13 828
5 Financement de gros non garanti, dont :	233 061	104 670
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	119 087	28 846
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	88 040	49 890
8 Dettes non garanties	25 934	25 934
9 Financement de gros garanti	s. o.	14 525
10 Exigences supplémentaires, dont :	149 578	31 923
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	18 391	7 076
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	3 854	3 854
13 Facilités de crédit et de liquidité	127 333	20 993
14 Autres obligations de financement contractuelles	5 570	5 542
15 Autres obligations de financement conditionnelles	390 159	7 936
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	181 354
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	94 494	20 541
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	22 421	10 546
19 Autres entrées de trésorerie	7 176	7 176
20 Total des entrées de trésorerie	124 091 \$	38 263 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	177 309 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	143 091 \$
23 LCR	s. o.	124 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2023		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	184 020 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	137 564 \$
26 LCR	s. o.	134 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2023, notre LCR moyen avait diminué, passant de 134 % au trimestre précédent à 124 %, ce qui découle d'une diminution des HQLA et d'une hausse du total des sorties nettes de trésorerie. La hausse du total des sorties nettes de trésorerie par rapport au trimestre précédent reflète principalement la baisse des prêts garantis et des autres entrées de trésorerie.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD peut être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	
En millions de dollars, au 30 avril 2023					
Élément de FSD					
1 Fonds propres	52 357 \$	- \$	- \$	5 982 \$	58 339 \$
2 Fonds propres réglementaires	52 357	-	-	5 982	58 339
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	184 366	51 951	20 549	17 249	253 484
5 Dépôts stables	89 576	17 978	10 825	8 752	121 212
6 Dépôts moins stables	94 790	33 973	9 724	8 497	132 272
7 Financement de gros	161 436	196 172	46 222	91 217	222 476
8 Dépôts opérationnels	110 202	4 246	-	-	56 224
9 Autres financements de gros	51 234	191 926	46 222	91 217	166 252
10 Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	2 387	894	12 304	-
11 Autres passifs	-	-	92 950 ¹	-	7 167
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	8 816 ¹	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	44 313	133	39 688	7 167
14 FSD total					541 466
Élément de RSF					
15 Total des HQLA du NSFR					12 151
16 Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	3 533	-	51	1 818
17 Prêts et titres productifs	69 335	119 519	49 645	358 560	392 831
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	27 412	1 333	57	2 095
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	389	35 314	7 360	20 792	28 975
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	35 064	39 572	23 931	122 121	165 668
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 115	14 829	16 892	208 383	175 306
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 115	14 752	16 822	203 297	170 908
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	15 767	2 392	129	7 207	20 787
25 Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	2 387	894	12 304	-
26 Autres actifs	13 236	-	77 962 ¹	-	44 249
27 Produits de base physiques, y compris l'or	2 983	-	-	-	2 536
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	9 901 ¹	-	8 416
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	7 849 ¹	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	19 668 ¹	-	983
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 253	33 829	80	6 635	32 314
32 Éléments hors bilan			395 466 ¹		13 612
33 RSF total					464 661 \$
34 NSFR					117 %
En millions de dollars, au 31 janvier 2023					
35 FSD total					529 155 \$
36 RSF total					458 884 \$
37 NSFR					115 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 30 avril 2023, notre NSFR a augmenté, passant de 115 % au trimestre précédent à 117 %, principalement en raison de l'accroissement du financement de gros et des dépôts provenant des clients.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 30 avril 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	1 825 \$	2 419 \$	1 876 \$	978 \$	7 098 \$	- \$	- \$	7 098 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	9 913	13 319	17 865	20 722	61 819	-	-	61 819
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	191	234	668	472	1 565	-	-	1 565
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	102	11 851	3 648	11 642	27 243	16 331	24 514	68 088
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	230	230	35	68	333
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	611	1 761	885	3 257	2 667	9 336	15 260
Titrisation de créances hypothécaires	-	-	2 336	-	2 336	514	27 764	30 614
Obligations sécurisées	-	-	-	1 023	1 023	926	1 695	3 644
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	35	6 580	6 615
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	8	3 124
Divers ³	-	-	3 116	-	3 116	-	-	-
	12 031 \$	28 434 \$	31 270 \$	35 952 \$	107 687 \$	20 508 \$	69 965 \$	198 160 \$
Dont :								
Garanti	- \$	611 \$	4 097 \$	1 908 \$	6 616 \$	4 107 \$	38 795 \$	49 518 \$
Non garanti	12 031	27 823	27 173	34 044	101 071	16 401	31 170	148 642
	12 031 \$	28 434 \$	31 270 \$	35 952 \$	107 687 \$	20 508 \$	69 965 \$	198 160 \$
31 octobre 2022	12 656 \$	22 453 \$	29 368 \$	44 504 \$	108 981 \$	17 005 \$	70 702 \$	196 688 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

3) Comprend les dépôts de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2023		31 oct. 2022	
\$ CA	49,5 \$	25 %	51,2 \$	26 %
\$ US	102,3	52	103,0	52
Divers	46,4	23	42,5	22
	198,2 \$	100 %	196,7 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 30 avril 2023	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ⁴	BBB (élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.
s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,1
Baisse de trois crans	0,2	0,3

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	21 941 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	21 941 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	31 350	-	-	-	-	-	-	-	-	31 350
Valeurs mobilières	6 307	6 725	5 062	2 570	4 668	16 976	67 831	46 112	36 752	193 003
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	10 257	-	-	-	-	-	-	-	-	10 257
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 204	15 314	9 390	1 230	1 992	1 583	77	-	-	69 790
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 366	5 481	10 526	7 976	14 358	59 204	163 226	8 222	-	271 359
Prêts personnels	554	627	682	792	934	751	4 027	5 474	31 185	45 026
Cartes de crédit	358	717	1 075	1 075	1 075	4 300	8 465	-	-	17 065
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12 722	9 711	9 845	10 259	12 998	37 207	74 865	19 174	10 562	197 343
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 397)	(3 397)
Dérivés	1 090	4 449	2 761	3 173	1 486	4 120	6 255	5 630	-	28 964
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 072	799	4	-	2	-	-	-	-	10 877
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	41 661	41 661
	137 221 \$	43 823 \$	39 345 \$	27 075 \$	37 513 \$	124 141 \$	324 746 \$	84 612 \$	116 763 \$	935 239 \$
31 octobre 2022	162 138 \$	38 036 \$	33 508 \$	30 461 \$	37 755 \$	106 155 \$	339 631 \$	77 111 \$	118 802 \$	943 597 \$
Passif										
Dépôts ²	19 763 \$	50 570 \$	61 447 \$	48 310 \$	45 992 \$	38 014 \$	70 419 \$	18 429 \$	352 973 \$	705 917 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 731	-	-	-	-	-	-	-	-	16 731
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 677	-	-	-	-	-	-	-	-	5 677
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	72 649	2 481	381	-	-	-	500	-	-	76 011
Dérivés	913	3 984	2 966	3 219	2 147	4 961	7 862	10 349	-	36 401
Acceptations	10 102	799	4	-	2	-	-	-	-	10 907
Autres passifs	25	25	75	74	72	305	600	933	23 365	25 474
Titres secondaires	-	-	-	-	-	35	-	6 580	-	6 615
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	51 506	51 506
	125 860 \$	57 859 \$	64 873 \$	51 603 \$	48 213 \$	43 315 \$	79 381 \$	36 291 \$	427 844 \$	935 239 \$
31 octobre 2022	123 388 \$	44 632 \$	48 750 \$	62 962 \$	57 224 \$	39 220 \$	84 857 \$	36 779 \$	445 785 \$	943 597 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 236,7 G\$ (232,1 G\$ au 31 octobre 2022); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 444,5 G\$ (443,0 G\$ au 31 octobre 2022); et des dépôts bancaires totalisant 24,8 G\$ (22,5 G\$ au 31 octobre 2022).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 30 avril 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	2 186 \$	9 999 \$	5 525 \$	5 791 \$	5 937 \$	23 405 \$	65 333 \$	3 505 \$	226 771 \$	348 452 \$
Prêts de valeurs ²	42 529	4 969	3 269	-	-	-	-	-	-	50 767
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 867	2 408	2 957	5 606	3 292	636	980	132	-	19 878
Facilités de garantie de liquidité	-	676	754	10 823	86	99	-	-	-	12 438
Lettres de crédit documentaires et commerciales	28	40	17	10	3	2	78	-	-	178
Divers	1 426	-	-	-	-	-	-	-	-	1 426
	50 036 \$	18 092 \$	12 522 \$	22 230 \$	9 318 \$	24 142 \$	66 391 \$	3 637 \$	226 771 \$	433 139 \$
31 octobre 2022	50 694 \$	28 841 \$	13 542 \$	10 256 \$	8 415 \$	22 105 \$	68 049 \$	2 735 \$	216 873 \$	421 510 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 175,9 G\$ (167,3 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Excluent les prêts de valeurs de 5,7 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2022) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ¹	96 \$	159 \$	193 \$	191 \$	136 \$	486 \$	654 \$	174 \$	2 089 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs ²	-	-	-	-	-	-	87	482	569
Engagements d'investissement	-	-	2	1	9	3	14	527	556
Engagements de prise ferme	363	-	-	-	-	-	-	-	363
Cotisations de retraite ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	459 \$	159 \$	195 \$	192 \$	145 \$	489 \$	755 \$	1 183 \$	3 577 \$
31 octobre 2022 ²	1 066 \$	193 \$	341 \$	250 \$	220 \$	597 \$	847 \$	1 074 \$	4 588 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Excluent les obligations liées aux contrats de location simple qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2023, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 82 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel, y compris l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques, continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le LIBOR) sont assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. Les autres taux LIBOR en dollars américains cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. La loi intitulée *Adjustable Interest Rate (LIBOR) Act* adoptée aux États-Unis en mars 2022 prévoit que les contrats qui ne sont pas assortis des clauses de remplacement adéquates puissent automatiquement passer au taux de financement à un jour garanti (SOFR) lorsque le taux LIBOR en dollars américains cessera d'être utilisé. En décembre 2022, la Réserve fédérale des États-Unis a publié une règle définitive pour mettre en œuvre la *LIBOR Act*, ce qui constitue un pas de plus dans la bonne direction pour faciliter la mise à jour des expositions indexées au taux LIBOR en dollars américains. En mars 2023, la FCA a annoncé qu'elle allait demander à la ICE Benchmark Administration (IBA), administrateur du taux LIBOR, de prolonger la publication du taux LIBOR en dollars américains à 1 mois, à 3 mois et à 6 mois sur une base synthétique non représentative pour une période limitée à compter du 30 juin 2023, afin de soutenir la transition progressive de certains contrats de longue date.

En décembre 2021, le Groupe de travail sur le TARCOR a recommandé à l'administrateur du CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux CORRA. Après les consultations publiques, RBSL a annoncé, le 16 mai 2022, qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à compter du 28 juin 2024. Après cette annonce, le BSIF a publié ses attentes relatives à la transition, lesquelles correspondent à l'approche en deux étapes proposée par le Groupe de travail sur le TARCOR pour la transition du CDOR. Le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux dérivés et toutes les nouvelles valeurs mobilières passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et à ce qu'aucune nouvelle exposition indexée sur le taux CDOR ne soit créée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les IFF se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024. Dans la feuille de route qui étaye son plan de transition, le Groupe de travail sur le TARCOR a élaboré un certain nombre d'initiatives visant à privilégier l'adoption du taux CORRA pour accroître la liquidité basée sur ce taux. Dans le cadre de ces initiatives, le passage du taux CDOR au taux CORRA pour les produits dérivés négociés sur le marché a été achevé. Le Groupe de travail sur le TARCOR a également annoncé l'élaboration d'un taux CORRA à terme qui devrait être rendu disponible d'ici le 30 septembre 2023.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels vers les taux alternatifs pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur, le rendement ou le marché de la négociation des contrats faisant référence aux taux d'intérêt de référence actuels. Cette transition pourrait mener à l'abandon de certains taux LIBOR et d'autres taux d'intérêt de référence. Un nombre important des contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation.

En réponse à la réforme des taux d'intérêt de référence, la CIBC a mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

Notre programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts continue de gérer et de coordonner tous les aspects liés à la transition. Conformément aux attentes des organismes de réglementation, il n'y a eu aucun montage de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains après le 31 décembre 2021, seules quelques exceptions ayant été autorisées. Nous nous employons, pour nos contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains restants, à effectuer la transition de ce taux vers les taux alternatifs en y ajoutant les clauses de remplacement appropriées ou en modifiant les contrats pour tenir compte des taux de référence alternatifs, et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la transition de certains types de dérivés indexés au taux LIBOR en dollars américains réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale vers des taux alternatifs a été effectuée. Nous collaborons avec des chambres de compensation pour achever la transition des derniers dérivés fondés sur le taux LIBOR en dollars américains vers des taux alternatifs, en vue de l'abandon prévu du taux LIBOR en dollars américains. Notre programme englobe également la transition du taux CDOR dans son plan pour assurer une transition ordonnée et en phase avec les attentes des autorités de réglementation. Dans le cadre du programme, nous continuons également

d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et d'en tenir compte dans notre plan de mise en œuvre tout en rendant l'information accessible à nos clients et en offrant à ces derniers des conseils concernant les faits nouveaux. Dans le cadre du programme, la haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés.

Ligne directrice B-10 du BSIF – Gestion du risque lié aux tiers

Le 24 avril 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-10 dans laquelle il présente ses attentes à l'égard des IFF en matière de gestion du risque lié aux tiers. La ligne directrice B-10 entrera en vigueur le 1^{er} mai 2024. La ligne directrice met l'accent sur la gouvernance et les programmes de gestion du risque requis pour une gestion efficace du risque lié aux tiers. Le BSIF s'attend à ce que les IFF soient conscientes du risque et la criticité de toutes leurs ententes avec des tiers et qu'elles appliquent la ligne directrice en fonction :

- du risque et de la criticité caractérisant chaque entente avec un tiers;
- de leur taille, de leur nature, de leur portée, de la complexité de leurs activités et de leur profil de risque.

Ligne directrice B-15 du BSIF – Gestion des risques climatiques

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15 qui énonce les attentes du BSIF à l'égard de la gestion des risques climatiques. La ligne directrice B-15 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023 pour les banques d'importance systémique intérieure. Se reporter à la section Principaux risques et nouveaux risques – Risque lié aux changements climatiques pour plus de précisions.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2023 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2022. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 93 et 186 de notre Rapport annuel 2022.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de retraite fédéraux au Canada qui sont constitués en vertu d'une loi fédérale ou inscrits.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Options

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swap

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI, l'APR est calculé au moyen de la PD, de la PCD et de l'ECD et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, sous réserve du respect des exigences minimales. À compter du deuxième trimestre de 2023, il n'est plus permis d'appliquer l'approche NI avancée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes fondation (NI fondation) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les NI visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la PD, ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, et appliquent aux autres composantes, telles que la PCD et l'ECD, celles de l'autorité de contrôle. À compter du deuxième trimestre de 2023, l'approche NI fondation doit être appliquée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit

Approche visant à déterminer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit en fonction des composantes du risque, soit la PD, la PCD, l'ECD et l'échéance effective.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Approche standard visant le risque opérationnel

Approche entrée en vigueur au deuxième trimestre de 2023, qui se fonde sur une formule visée par le règlement et composée de trois éléments : i) l'indicateur d'activité (IA), qui est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers; ii) la composante indicateur d'activité (CIA), qui est calculée en multipliant l'IA par un ensemble de coefficients marginaux réglementaires; iii) le multiplicateur des pertes internes (MPI), qui est un facteur scalaire fondé sur les pertes moyennes historiques et la CIA.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, soldes inutilisés des expositions sur cartes de crédit, expositions de titrisation et opérations non réglées).

Exposition en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les prêts garantis par ces entités.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires. Les mesures transitoires ne sont plus applicables à compter du premier trimestre de 2023.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail aux petites et moyennes entreprises (PME)

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts accordés aux PME notées conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Prêts spécialisés

Sous-ensemble des expositions aux entreprises faisant partie de l'une des sous-catégories suivantes : financement de projets (FP), financement d'objets (FO), financement de produits de base (FPB), immobilier de rapport (IDR) et immobilier commercial à forte volatilité (ICFV). La principale source de remboursement de ces créances est le revenu généré par l'(les) actif(s) et non la capacité propre que pourrait avoir une entreprise commerciale dans un sens plus large.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Profit économique

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellées en devise.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Titrisations simples, transparentes et comparables (STC)

Expositions de titrisation qui répondent aux critères STC aux fins des fonds propres réglementaires. Ces expositions sont admissibles à un traitement de fonds propres différent en vertu du cadre de titrisation.

Valeur à risque

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

65	Bilan consolidé
66	Compte de résultat consolidé
67	État du résultat global consolidé
68	État des variations des capitaux propres consolidé
69	Tableau des flux de trésorerie consolidé
70	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

70	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	84	Note 9	–	Capital-actions
70	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	85	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
71	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	86	Note 11	–	Impôt sur le résultat
74	Note 4	–	Transactions importantes	87	Note 12	–	Résultat par action
75	Note 5	–	Valeurs mobilières	87	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
77	Note 6	–	Prêts	88	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
83	Note 7	–	Dépôts	88	Note 15	–	Informations sectorielles
83	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	21 941 \$	31 535 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	31 350	32 326
Valeurs mobilières (note 5)	193 003	175 879
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	10 257	15 326
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	69 790	69 213
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	271 359	269 706
Prêts personnels	45 026	45 429
Cartes de crédit	17 065	16 479
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	197 343	188 542
Provision pour pertes sur créances	(3 397)	(3 073)
	527 396	517 083
Divers		
Dérivés	28 964	43 035
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 877	11 574
Immobilisations corporelles	3 307	3 377
Goodwill	5 325	5 348
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 676	2 592
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	682	632
Actif d'impôt différé	566	480
Autres actifs	29 105	35 197
	81 502	102 235
	935 239 \$	943 597 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	236 665 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements	394 950	397 188
Banques	24 784	22 523
Emprunts garantis	49 518	45 766
	705 917	697 572
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 731	15 284
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 677	4 853
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	76 011	77 171
Divers		
Dérivés	36 401	52 340
Acceptations	10 907	11 586
Passif d'impôt différé	47	45
Autres passifs	25 427	28 072
	72 782	92 043
Titres secondaires (note 8)	6 615	6 292
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 925	4 923
Actions ordinaires (note 9)	15 389	14 726
Surplus d'apport	118	115
Résultats non distribués	29 240	28 823
Cumul des autres éléments du résultat global	1 619	1 594
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	51 291	50 181
Participations ne donnant pas le contrôle	215	201
Total des capitaux propres	51 506	50 382
	935 239 \$	943 597 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts (note 14) ¹					
Prêts	7 263 \$	6 927 \$	3 413 \$	14 190 \$	6 619 \$
Valeurs mobilières	1 735	1 571	666	3 306	1 295
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 028	995	120	2 023	198
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	657	767	47	1 424	75
	10 683	10 260	4 246	20 943	8 187
Charges d'intérêts (note 14)					
Dépôts	6 211	5 887	949	12 098	1 587
Valeurs vendues à découvert	102	92	88	194	156
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	987	890	73	1 877	127
Titres secondaires	118	103	35	221	64
Divers	78	83	13	161	33
	7 496	7 055	1 158	14 551	1 967
Produits nets d'intérêts	3 187	3 205	3 088	6 392	6 220
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	136	103	146	239	294
Frais sur les dépôts et les paiements	214	220	223	434	437
Commissions sur crédit	324	337	309	661	631
Honoraires d'administration de cartes	106	106	102	212	237
Honoraires de gestion de placements et de garde	435	428	452	863	897
Produits tirés des fonds communs de placement	422	472	449	894	928
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	82	90	83	172	177
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	87	88	106	175	212
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	495	678	286	1 173	545
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	31	10	16	41	35
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	77	127	68	204	141
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	36	(4)	14	32	27
Divers	70	67	34	137	93
	2 515	2 722	2 288	5 237	4 654
Total des produits	5 702	5 927	5 376	11 629	10 874
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 6)	438	295	303	733	378
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 863	1 909	1 746	3 772	3 493
Frais d'occupation	200	208	204	408	408
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	608	588	563	1 196	1 093
Communications	96	89	93	185	173
Publicité et expansion des affaires	68	73	80	141	143
Honoraires	59	58	84	117	155
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	31	39	28	70	60
Divers (note 13)	215	1 498	316	1 713	612
	3 140	4 462	3 114	7 602	6 137
Résultat avant impôt sur le résultat	2 124	1 170	1 959	3 294	4 359
Impôt sur le résultat	436	738	436	1 174	967
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 523 \$	2 120 \$	3 392 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67 \$	72 \$	47 \$	139 \$	88 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 610	351	1 471	1 961	3 294
Résultat net applicable aux actionnaires	1 677 \$	423 \$	1 518 \$	2 100 \$	3 382 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12) ²					
De base	1,77 \$	0,39 \$	1,63 \$	2,16 \$	3,65 \$
Dilué	1,76	0,39	1,62	2,15	3,64
Dividendes par action ordinaire (en dollars) ²	0,850	0,850	0,805	1 700	1 610

1) Comprennent des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 10,1 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (9,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 et 3,8 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022) et de 19,7 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (7,2 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022).

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 523 \$	2 120 \$	3 392 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	784	(1 010)	437	(226)	1 488
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(431)	543	(245)	112	(861)
	353	(467)	192	(114)	627
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	134	129	(404)	263	(573)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(25)	(7)	(11)	(32)	(25)
	109	122	(415)	231	(598)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	105	576	(749)	681	(742)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(107)	(373)	326	(480)	254
	(2)	203	(423)	201	(488)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(69)	(94)	322	(163)	428
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	7	(148)	108	(141)	147
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	7	6	35	13	54
	(55)	(236)	465	(291)	629
Total des autres éléments du résultat global¹	405	(378)	(181)	27	170
Résultat global	2 093 \$	54 \$	1 342 \$	2 147 \$	3 562 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	11 \$	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	67 \$	72 \$	47 \$	139 \$	88 \$
Porteurs d'actions ordinaires	2 015	(27)	1 290	1 988	3 464
Résultat global applicable aux actionnaires	2 082 \$	45 \$	1 337 \$	2 127 \$	3 552 \$

1) Comprend des profits de 40 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (profits de 21 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 et pertes de 100 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022) et des profits de 61 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (pertes de 127 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(28) \$	35 \$	(15) \$	7 \$	(50) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	32	(43)	14	(11)	54
	4	(8)	(1)	(4)	4
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(29)	(34)	99	(63)	133
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	10	3	4	13	9
	(19)	(31)	103	(50)	142
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(21)	(221)	269	(242)	265
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	33	143	(117)	176	(91)
	12	(78)	152	(66)	174
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	10	36	(115)	46	(153)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(6)	57	(38)	51	(52)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(3)	(1)	(13)	(4)	(21)
	1	92	(166)	93	(226)
	(2) \$	(25) \$	88 \$	(27) \$	94 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres					
Solde au début de la période	4 925 \$	4 923 \$	4 325 \$	4 923 \$	4 325 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	-	-	-	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	-
Actions autodétenues	-	2	-	2	-
Solde à la fin de la période	4 925 \$	4 925 \$	4 325 \$	4 925 \$	4 325 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	15 046 \$	14 726 \$	14 457 \$	14 726 \$	14 351 \$
Émission d'actions ordinaires	341	322	90	663	225
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(29)
Actions autodétenues	2	(2)	(2)	-	(2)
Solde à la fin de la période	15 389 \$	15 046 \$	14 545 \$	15 389 \$	14 545 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	115 \$	115 \$	116 \$	115 \$	110 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3	2	3	5	12
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(1)	(2)	(2)	(3)	(8)
Divers ¹	1	-	(2)	1	1
Solde à la fin de la période	118 \$	115 \$	115 \$	118 \$	115 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	28 403 \$	28 823 \$	26 807 \$	28 823 \$	25 793 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 677	423	1 518	2 100	3 382
Dividendes et distributions					
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(67)	(72)	(47)	(139)	(88)
Actions ordinaires	(775)	(771)	(726)	(1 546)	(1 452)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(105)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	2	-	15	2	37
Solde à la fin de la période	29 240 \$	28 403 \$	27 567 \$	29 240 \$	27 567 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	1 344 \$	1 811 \$	493 \$	1 811 \$	58 \$
Variation nette de l'écart de change	353	(467)	192	(114)	627
Solde à la fin de la période	1 697 \$	1 344 \$	685 \$	1 697 \$	685 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG					
Solde au début de la période	(494) \$	(616) \$	10 \$	(616) \$	193 \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	109	122	(415)	231	(598)
Solde à la fin de la période	(385) \$	(494) \$	(405) \$	(385) \$	(405) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	(459) \$	(662) \$	72 \$	(662) \$	137 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(2)	203	(423)	201	(488)
Solde à la fin de la période	(461) \$	(459) \$	(351) \$	(461) \$	(351) \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	738 \$	832 \$	740 \$	832 \$	634 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(69)	(94)	322	(163)	428
Solde à la fin de la période	669 \$	738 \$	1 062 \$	669 \$	1 062 \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	86 \$	234 \$	11 \$	234 \$	(28) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	7	(148)	108	(141)	147
Solde à la fin de la période	93 \$	86 \$	119 \$	93 \$	119 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
Solde au début de la période	1 \$	(5) \$	72 \$	(5) \$	75 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG (Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(s) en résultats non distribués	7	6	35	13	54
Solde à la fin de la période	6 \$	1 \$	92 \$	6 \$	92 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 619 \$	1 216 \$	1 202 \$	1 619 \$	1 202 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	203 \$	201 \$	189 \$	201 \$	182 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	11	9	5	20	10
Dividendes	(2)	(2)	(2)	(4)	(4)
Divers	3	(5)	1	(2)	5
Solde à la fin de la période	215 \$	203 \$	193 \$	215 \$	193 \$
Capitaux propres à la fin de la période	51 506 \$	49 908 \$	47 947 \$	51 506 \$	47 947 \$

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 688 \$	432 \$	1 523 \$	2 120 \$	3 392 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	438	295	303	733	378
Amortissement et perte de valeur ¹	282	277	256	559	509
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	2	3	5	12
Impôt différé	206	(270)	9	(64)	103
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(31)	(10)	(16)	(41)	(35)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	(3)	-	(1)	(3)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	1	60	45	61	(62)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 757)	3 733	(7 161)	976	(4 828)
Prêts, nets des remboursements	(8 411)	(2 207)	(16 373)	(10 618)	(37 492)
Dépôts, nets des retraits	9 573	(8 240)	17 692	1 333	45 154
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(908)	2 355	(4 302)	1 447	(3 820)
Intérêts courus à recevoir	(564)	(288)	(380)	(852)	(239)
Intérêts courus à payer	905	736	210	1 641	167
Actifs dérivés	1 440	12 616	(13 569)	14 056	(10 715)
Passifs dérivés	(2 788)	(12 864)	15 947	(15 652)	13 146
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	290	(2 411)	12 680	(2 121)	4 292
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	215	3 892	2 267	4 107	3 793
Impôt exigible	(400)	604	(194)	204	(1 049)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 581	(757)	808	824	631
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	5 590	(5 914)	(2 897)	(324)	(6 422)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 189	2 880	(527)	5 069	(2 255)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(4 608)	4 031	2 553	(577)	3 283
Divers, montant net	2 471	1 189	(2 001)	3 660	(2 041)
	6 402	141	6 875	6 543	5 902
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	750	1 000	1 000	1 750	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(1 500)	-	-	(1 500)	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	44	48	51	92	144
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(134)
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	2	-	(2)	2	(2)
Dividendes et distributions versés	(546)	(571)	(736)	(1 117)	(1 467)
Remboursement des obligations locatives	(83)	(82)	(83)	(165)	(159)
	(1 333)	395	230	(938)	(618)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(20 516)	(22 089)	(16 756)	(42 605)	(40 483)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	5 977	4 493	4 668	10 470	12 206
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	8 726	8 687	5 784	17 413	12 609
Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco	-	-	(3 078)	-	(3 078)
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(240)	(246)	(244)	(486)	(445)
	(6 053)	(9 155)	(9 626)	(15 208)	(19 191)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	49	(40)	30	9	102
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(935)	(8 659)	(2 491)	(9 594)	(13 805)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	22 876	31 535	23 259	31 535	34 573
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	21 941 \$	22 876 \$	20 768 \$	21 941 \$	20 768 \$
Intérêts versés au comptant	6 590 \$	6 320 \$	948 \$	12 910 \$	1 800 \$
Intérêts reçus au comptant	9 876	9 722	3 607	19 598	7 403
Dividendes reçus au comptant	242	251	259	493	545
Impôt sur le résultat payé au comptant	629	404	621	1 033	1 913

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, ainsi que du goodwill.

2) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 494 M\$ (485 M\$ au 31 janvier 2023 et 481 M\$ au 30 avril 2022) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 mai 2023.

Note 1. Changements de méthodes comptables

Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2023.

Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2022, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
30 av. 2023	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	52 941 \$	350 \$	- \$	- \$	53 291 \$	53 291 \$	- \$
Valeurs mobilières	64 641	69 417	-	58 945	193 003	191 675	(1 328)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	10 257	-	-	-	10 257	10 257	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	58 248	11 542	-	-	69 790	69 790	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	270 973	2	-	-	270 975	265 932	(5 043)
Prêts personnels	44 141	-	-	-	44 141	44 050	(91)
Cartes de crédit	16 391	-	-	-	16 391	16 459	68
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	195 595	125	169	-	195 889	195 555	(334)
Dérivés	-	28 964	-	-	28 964	28 964	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 877	-	-	-	10 877	10 877	-
Autres actifs	19 708	-	-	-	19 708	19 708	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	223 197 \$	- \$	13 468 \$	- \$	236 665 \$	236 397 \$	(268) \$
Entreprises et gouvernements	377 286	-	17 664	-	394 950	395 377	427
Banques	24 784	-	-	-	24 784	24 784	-
Emprunts garantis	47 904	-	1 614	-	49 518	49 394	(124)
Dérivés	-	36 401	-	-	36 401	36 401	-
Acceptations	10 907	-	-	-	10 907	10 907	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	16 731	-	-	16 731	16 731	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 677	-	-	-	5 677	5 677	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	72 759	-	3 252	-	76 011	76 011	-
Autres passifs	17 659	123	21	-	17 803	17 803	-
Titres secondaires	6 615	-	-	-	6 615	6 739	124
31 oct. 2022	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	62 193 \$	1 668 \$	- \$	- \$	63 861 \$	63 861 \$	- \$
Valeurs mobilières	52 484	67 296	-	56 099	175 879	173 663	(2 216)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 326	-	-	-	15 326	15 326	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	53 626	15 587	-	-	69 213	69 213	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	269 409	4	-	-	269 413	262 865	(6 548)
Prêts personnels	44 527	-	-	-	44 527	44 394	(133)
Cartes de crédit	15 695	-	-	-	15 695	15 775	80
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	186 485	758	205	-	187 448	186 967	(481)
Dérivés	-	43 035	-	-	43 035	43 035	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 574	-	-	-	11 574	11 574	-
Autres actifs	26 387	-	-	-	26 387	26 387	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	220 244 \$	- \$	11 851 \$	- \$	232 095 \$	231 532 \$	(563) \$
Entreprises et gouvernements	383 502	-	13 686	-	397 188	397 145	(43)
Banques	22 523	-	-	-	22 523	22 523	-
Emprunts garantis	44 110	-	1 656	-	45 766	45 507	(259)
Dérivés	-	52 340	-	-	52 340	52 340	-
Acceptations	11 586	-	-	-	11 586	11 586	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 284	-	-	15 284	15 284	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 853	-	-	-	4 853	4 853	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	73 084	-	4 087	-	77 171	77 171	-
Autres passifs	19 830	102	22	-	19 954	19 954	-
Titres secondaires	6 292	-	-	-	6 292	6 329	37

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2023	Total 31 oct. 2022
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	30 avr. 2023	31 oct. 2022	30 avr. 2023	31 oct. 2022	30 avr. 2023	31 oct. 2022		
En millions de dollars, aux								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	350 \$	1 668 \$	- \$	- \$	350 \$	1 668 \$
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	1 136	2 611	25 255	25 539	-	-	26 391	28 150
Titres de créance de sociétés	-	-	3 454	3 609	2	2	3 456	3 611
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 184	3 656	229	207	3 413	3 863
	1 136	2 611	31 893	32 804	231	209	33 260	35 624
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	114	276	180 ¹	687 ¹	294	963
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	2	4	-	-	2	4
	-	-	116	280	180	687	296	967
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	4 684	4 888	45 243	42 200	-	-	49 927	47 088
Titres de créance de sociétés	-	-	6 690	6 967	-	-	6 690	6 967
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 733	1 522	-	-	1 733	1 522
	4 684	4 888	53 666	50 689	-	-	58 350	55 577
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG								
	35 367	30 962	792	773	593	459	36 752	32 194
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	11 542	15 587	-	-	11 542	15 587
Dérivés								
De taux d'intérêt	1	6	6 980	8 249	50	18	7 031	8 273
De change	-	-	12 341	21 297	24	-	12 365	21 297
De crédit	-	-	14	14	45	45	59	59
Sur actions	3 476	2 776	1 860	2 345	6	4	5 342	5 125
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	26	94	4 141	8 187	-	-	4 167	8 281
	3 503	2 876	25 336	40 092	125	67	28 964	43 035
Total des actifs financiers	44 690 \$	41 337 \$	123 695 \$	141 893 \$	1 129 \$	1 422 \$	169 514 \$	184 652 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ²	- \$	- \$	(32 548) \$	(26 908) \$	(342) \$	(409) \$	(32 890) \$	(27 317) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert								
	(5 589)	(5 499)	(11 142)	(9 785)	-	-	(16 731)	(15 284)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres								
	-	-	(3 252)	(4 087)	-	-	(3 252)	(4 087)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	(1)	(10 988)	(12 850)	(768)	(1 533)	(11 758)	(14 384)
De change	-	-	(14 812)	(27 229)	-	-	(14 812)	(27 229)
De crédit	-	-	(19)	(13)	(50)	(50)	(69)	(63)
Sur actions	(3 264)	(3 220)	(3 301)	(3 151)	(3)	(3)	(6 568)	(6 374)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(84)	(365)	(3 110)	(3 925)	-	-	(3 194)	(4 290)
	(3 350)	(3 586)	(32 230)	(47 168)	(821)	(1 586)	(36 401)	(52 340)
Total des passifs financiers	(8 939) \$	(9 085) \$	(79 172) \$	(87 948) \$	(1 163) \$	(1 995) \$	(89 274) \$	(99 028) \$

1) Comprend un montant de 169 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (205 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprend les dépôts désignés à la JVRN de 32 441 M\$ (26 802 M\$ au 31 octobre 2022), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 305 M\$ (391 M\$ au 31 octobre 2022), les autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2022) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 123 M\$ (102 M\$ au 31 octobre 2022).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, nous avons transféré un montant de 2 166 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 372 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 954 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 22 M\$ du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, nous avons transféré un montant de 838 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 336 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 648 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 30 avril 2022, nous avons transféré un montant de 736 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 176 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 30 avril 2023, le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments, qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}						
30 avr. 2023									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	305	-	-	-	-	-	4	(80)	229
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	374	-	2	3	-	-	(11)	(188)	180
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
478	-	26	9	-	-	142	(62)	593	
Dérivés									
De taux d'intérêt	43	-	2	-	-	-	5	-	50
De change	-	-	24	-	-	-	-	-	24
De crédit	44	(1)	2	-	-	-	-	-	45
Sur actions	6	-	-	-	2	-	1	(3)	6
Total de l'actif	1 252 \$	(1) \$	56 \$	12 \$	2 \$	- \$	141 \$	(333) \$	1 129 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(428) \$	(12) \$	40 \$	- \$	(2) \$	2 \$	(20) \$	78 \$	(342) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(753)	-	(36)	-	-	8	-	13	(768)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(49)	1	(2)	-	-	-	-	-	(50)
Sur actions	(5)	-	-	-	(1)	3	-	-	(3)
Total du passif	(1 235) \$	(11) \$	2 \$	- \$	(3) \$	13 \$	(20) \$	91 \$	(1 163) \$
31 janv. 2023									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	207	-	-	-	-	-	102	(4)	305
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	687	-	4	(8)	-	-	(37)	(272)	374
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
459	1	9	-	-	-	26	(17)	478	
Dérivés									
De taux d'intérêt	18	-	23	-	-	-	2	-	43
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	45	-	(1)	-	-	-	-	-	44
Sur actions	4	-	-	-	-	(2)	4	-	6
Total de l'actif	1 422 \$	1 \$	35 \$	(8) \$	- \$	(2) \$	97 \$	(293) \$	1 252 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(409) \$	7 \$	(63) \$	- \$	- \$	2 \$	(9) \$	44 \$	(428) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 533)	-	387	-	-	378	(3)	18	(753)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(50)	-	1	-	-	-	-	-	(49)
Sur actions	(3)	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(5)
Total du passif	(1 995) \$	7 \$	324 \$	- \$	- \$	380 \$	(13) \$	62 \$	(1 235) \$
30 avr. 2022									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	86	-	-	-	-	-	61	(37)	110
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	640	-	(7)	6	-	-	-	(69)	570
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁶									
454	-	-	31	-	-	18	(22)	481	
Dérivés									
De taux d'intérêt	25	-	(8)	-	-	-	-	-	17
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	43	(2)	1	-	-	-	-	-	42
Sur actions	16	1	(1)	-	-	(13)	1	(2)	2
Total de l'actif	1 266 \$	(1) \$	(15) \$	37 \$	- \$	(13) \$	80 \$	(130) \$	1 224 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(811) \$	(15) \$	38 \$	- \$	- \$	1 \$	(85) \$	178 \$	(694) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(213)	-	(522)	-	-	-	-	(9)	(744)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(48)	2	(1)	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(16)	-	-	-	-	13	(1)	3	(1)
Total du passif	(1 088) \$	(13) \$	(485) \$	- \$	- \$	14 \$	(86) \$	172 \$	(1 486) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 76 M\$ (75 M\$ au 31 janvier 2023 et 107 M\$ au 30 avril 2022), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 245 M\$ (344 M\$ au 31 janvier 2023 et 488 M\$ au 30 avril 2022) et des autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (9 M\$ au 31 janvier 2023 et 99 M\$ au 30 avril 2022).

6) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

En millions de dollars, pour les six mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2, 3}						
30 avr. 2023									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	207	-	-	-	-	-	106	(84)	229
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	687	-	6	(5)	-	-	(48)	(460)	180
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	459	1	35	9	-	-	168	(79)	593
Dérivés									
De taux d'intérêt	18	-	25	-	-	-	7	-	50
De change	-	-	24	-	-	-	-	-	24
De crédit	45	(1)	1	-	-	-	-	-	45
Sur actions	4	-	-	-	2	(2)	5	(3)	6
Total de l'actif	1 422 \$	- \$	91 \$	4 \$	2 \$	(2) \$	238 \$	(626) \$	1 129 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(409) \$	(17) \$	(9) \$	- \$	(2) \$	2 \$	(29) \$	122 \$	(342) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 533)	-	351	-	-	386	(3)	31	(768)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(50)	1	(1)	-	-	-	-	-	(50)
Sur actions	(3)	-	(1)	-	(1)	3	(1)	-	(3)
Total du passif	(1 995) \$	(16) \$	340 \$	- \$	(3) \$	391 \$	(33) \$	153 \$	(1 163) \$
30 avr. 2022									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	93	(38)	110
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(10)	23	-	-	-	(481)	570
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁶	396	-	-	78	-	-	45	(38)	481
Dérivés									
De taux d'intérêt	35	-	(19)	-	-	-	-	1	17
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	49	(7)	-	-	-	-	-	-	42
Sur actions	13	1	(2)	-	10	(21)	3	(2)	2
Total de l'actif	1 588 \$	(6) \$	(31) \$	101 \$	10 \$	(21) \$	141 \$	(558) \$	1 224 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(742) \$	(7) \$	(118) \$	- \$	- \$	3 \$	(106) \$	276 \$	(694) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(136)	-	(604)	-	-	2	-	(6)	(744)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(54)	7	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(77)	-	-	-	-	73	(3)	6	(1)
Total du passif	(1 009) \$	- \$	(722) \$	- \$	- \$	78 \$	(109) \$	276 \$	(1 486) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 76 M\$ (107 M\$ au 30 avril 2022), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 245 M\$ (488 M\$ au 30 avril 2022) et des autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (99 M\$ au 30 avril 2022).

6) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Une perte nette de 12 M\$, nette des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisée dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (respectivement une perte nette de 8 M\$ et un profit net de 4 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022). Une perte nette de 20 M\$, nette des couvertures, a été comptabilisée sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le semestre clos le 30 avril 2023 (profit net de 29 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le projet de vente, par FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines s'est concrétisé le 24 mars 2023, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Le 6 avril 2023, CIBC FirstCaribbean a annoncé que le projet de transaction à Saint-Kitts-et-Nevis n'irait pas de l'avant. Le projet de transaction à la Dominique n'a pas eu de suite, et les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023. Ces projets et clôtures de projets n'ont pas eu d'incidence importante. Les parties continuent de s'employer à obtenir les approbations réglementaires nécessaires pour clore la transaction à la Grenade, laquelle ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023	31 oct. 2022
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	58 945 \$	56 099 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ¹	64 641	52 484
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	69 417	67 296
	193 003 \$	175 879 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2022).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023				31 oct. 2022			
	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	12 103 \$	33 \$	(3) \$	12 133 \$	10 646 \$	10 \$	(17) \$	10 639 \$
Autres gouvernements canadiens	16 857	42	(34)	16 865	17 494	32	(74)	17 452
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	15 039	12	(269)	14 782	12 305	5	(351)	11 959
Gouvernements d'autres pays	6 144	22	(19)	6 147	7 048	21	(31)	7 038
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 124	1	(29)	1 096	1 202	1	(40)	1 163
Titres adossés à des créances mobilières	646	1	(10)	637	375	-	(16)	359
Titres de créance de sociétés	6 727	2	(39)	6 690	7 023	-	(56)	6 967
	58 640	113	(403)	58 350	56 093	69	(585)	55 577
Titres de participation de sociétés ²	588	41	(34)	595	525	31	(34)	522
	59 228 \$	154 \$	(437) \$	58 945 \$	56 618 \$	100 \$	(619) \$	56 099 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 22 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 30 avril 2023 a été de 5 M\$ (néant et 26 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022), et de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (64 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (néant et 15 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022) et de 2 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (37 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et du remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 30 avril 2023 a été de 2 M\$ (1 M\$ et 4 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022) et de 3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (7 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 30 avril 2023 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2023 et le 30 avril 2022) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2023 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2022).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les					
30 avr. 2023	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(2)	-	-	(2)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	2 \$	20 \$	- \$	22 \$
31 janv. 2023	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	20 \$	- \$	24 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	(1)	-	(1)
	Solde à la fin de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
30 avr. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	(1)	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les six mois clos les

30 avr. 2023	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	20 \$	- \$	24 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(2)	-	-	(2)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	2 \$	20 \$	- \$	22 \$
30 avr. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	2	-	2
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$

¹⁾ Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

	30 avr. 2023			
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	58 \$	80 \$	170 \$	308 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	2	(1)	(9)	(8)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	-	47	43	90
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	19	(18)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(1)	3	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	20	29	33	82
Radiations	-	-	(6)	(6)
Recouvrements	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	1	(1)	-
Solde à la fin de la période	78 \$	110 \$	196 \$	384 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	147 \$	639 \$	157 \$	943 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	10	(20)	(10)	(20)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(128)	120	89	81
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	147	(146)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	15	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	19	(51)	93	61
Radiations	-	-	(101)	(101)
Recouvrements	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	(1)	-	2	1
Solde à la fin de la période	165 \$	588 \$	167 \$	920 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	142 \$	685 \$	- \$	827 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(20)	-	(12)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(142)	123	49	30
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	171	(171)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(6)	6	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(64)	64	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	31	(126)	113	18
Radiations	-	-	(147)	(147)
Recouvrements	-	-	34	34
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	173 \$	559 \$	- \$	732 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	303 \$	579 \$	411 \$	1 293 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(3)	(16)	(10)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(35)	170	152	287
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	66	(63)	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	10	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(8)	8	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	31	106	140	277
Radiations	-	-	(37)	(37)
Recouvrements	-	-	8	8
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)
Change et autres	5	6	1	12
Solde à la fin de la période	339 \$	691 \$	515 \$	1 545 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	755 \$	1 948 \$	878 \$	3 581 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	668 \$	1 852 \$	877 \$	3 397 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	87	96	1	184

1) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

2) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance classés au coût amorti de 21 M\$ au 30 avril 2023 (14 M\$ au 31 janvier 2023 et 13 M\$ au 30 avril 2022), dont une tranche de 15 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (12 M\$ au 31 janvier 2023 et 11 M\$ au 30 avril 2022). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2023, au 31 janvier 2023 et au 30 avril 2022 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

4) Comprends dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

5) Comprend les provisions pour pertes de crédit attendues de 63 M\$ au deuxième trimestre de 2022 qui avaient été comptabilisées immédiatement après l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, qui a eu lieu le 4 mars 2022.

6) Tient compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliqué par CIBC Bank USA au cours du premier trimestre de 2023.

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les	31 janv. 2023				30 avr. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	57 \$	69 \$	167 \$	293 \$	64 \$	76 \$	163 \$	303 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	-	(4)	(1)	5	-	(6)	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	(4)	(1)	-	(5)
Réévaluation nette ¹	(16)	29	12	25	(20)	18	42	40
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	16	(16)	-	-	25	(23)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	2	-	-	(2)	4	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	1	12	11	24	4	(5)	35	34
Radiations	-	-	(4)	(4)	-	-	(20)	(20)
Recouvrements	-	-	2	2	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	-	(1)	(1)	(2)	-	1	2	3
Solde à la fin de la période	58 \$	80 \$	170 \$	308 \$	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	137 \$	656 \$	146 \$	939 \$	147 \$	554 \$	113 \$	814 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	12	(15)	(4)	(7)	9	(11)	(2)	(4)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	1	-	-	1
Réévaluation nette ¹	(67)	81	66	80	(89)	121	45	77
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	74	(74)	-	-	91	(89)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	9	-	-	(10)	15	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(17)	17	-	-	(23)	23	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	10	(16)	79	73	2	13	59	74
Radiations	-	-	(86)	(86)	-	-	(61)	(61)
Recouvrements	-	-	21	21	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	(1)	(2)	(3)	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	147 \$	639 \$	157 \$	943 \$	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	159 \$	709 \$	- \$	868 \$	127 \$	510 \$	- \$	637 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ⁵	1	(27)	-	(26)	65	(10)	-	55
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(175)	224	41	90	(79)	159	40	120
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	173	(173)	-	-	98	(98)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(16)	16	-	-	(18)	18	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(64)	64	-	-	(29)	29	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(17)	(24)	105	64	66	40	69	175
Radiations	-	-	(132)	(132)	-	-	(98)	(98)
Recouvrements	-	-	27	27	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	142 \$	685 \$	- \$	827 \$	193 \$	550 \$	- \$	743 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	335 \$	490 \$	351 \$	1 176 \$	278 \$	405 \$	521 \$	1 204 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	7	(3)	(4)	-	3	(4)	(7)	(8)
Changements apportés au modèle	-	6	-	6	(13)	(6)	-	(19)
Réévaluation nette ^{1,6}	(54)	110	72	128	(33)	40	40	47
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	35	(35)	-	-	27	(25)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(13)	26	(13)	-	(4)	5	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(9)	9	-	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(25)	95	64	134	(20)	7	33	20
Radiations	-	-	(11)	(11)	-	-	(186)	(186)
Recouvrements	-	-	8	8	-	-	12	12
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	(7)	(6)	3	(10)	3	2	1	6
Solde à la fin de la période	303 \$	579 \$	411 \$	1 293 \$	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	650 \$	1 983 \$	738 \$	3 371 \$	671 \$	1 603 \$	681 \$	2 955 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	563 \$	1 859 \$	737 \$	3 159 \$	597 \$	1 545 \$	681 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	87	124	1	212	74	58	-	132

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

	30 avr. 2023				30 avr. 2022			
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	57 \$	69 \$	167 \$	293 \$	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations	5	(1)	(13)	(9)	9	(4)	(11)	(6)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	(4)	(1)	-	(5)
Réévaluation nette ¹	(16)	76	55	115	(39)	54	57	72
Transferts ¹								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	35	(34)	(1)	-	46	(43)	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(3)	5	(2)	-	(4)	7	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(5)	5	-	-	(5)	5	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	21	41	44	106	8	8	45	61
Radiations	-	-	(10)	(10)	-	-	(24)	(24)
Recouvrements	-	-	5	5	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)	-	-	(8)	(8)
Change et autres	-	-	(2)	(2)	1	1	4	6
Solde à la fin de la période	78 \$	110 \$	196 \$	384 \$	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	137 \$	656 \$	146 \$	939 \$	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations	22	(35)	(14)	(27)	17	(23)	(3)	(9)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	1	-	-	1
Réévaluation nette ¹	(195)	201	155	161	(190)	237	88	135
Transferts ¹								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	221	(220)	(1)	-	191	(189)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(19)	24	(5)	-	(20)	28	(8)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(37)	37	-	-	(33)	33	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	29	(67)	172	134	(1)	20	108	127
Radiations	-	-	(187)	(187)	-	-	(124)	(124)
Recouvrements	-	-	38	38	-	-	38	38
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	(1)	(1)	-	(2)	-	-	2	2
Solde à la fin de la période	165 \$	588 \$	167 \$	920 \$	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	159 \$	709 \$	- \$	868 \$	136 \$	517 \$	- \$	653 \$
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations ⁵	9	(47)	-	(38)	65	(20)	-	45
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(317)	347	90	120	(185)	284	66	165
Transferts ¹								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	344	(344)	-	-	202	(202)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(22)	22	-	-	(25)	25	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(128)	128	-	-	(54)	54	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	14	(150)	218	82	57	33	120	210
Radiations	-	-	(279)	(279)	-	-	(178)	(178)
Recouvrements	-	-	61	61	-	-	58	58
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	173 \$	559 \$	- \$	732 \$	193 \$	550 \$	- \$	743 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	335 \$	490 \$	351 \$	1 176 \$	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations	16	(6)	(20)	(10)	23	(10)	(15)	(2)
Changements apportés au modèle	-	6	-	6	(13)	2	-	(11)
Réévaluation nette ^{1, 6}	(89)	280	224	415	(99)	27	65	(7)
Transferts ¹								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	101	(98)	(3)	-	73	(69)	(4)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(22)	36	(14)	-	(8)	10	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(17)	17	-	-	(5)	5	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	6	201	204	411	(24)	(45)	49	(20)
Radiations	-	-	(48)	(48)	-	-	(196)	(196)
Recouvrements	-	-	16	16	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(12)	(12)	-	-	(7)	(7)
Change et autres	(2)	-	4	2	8	10	6	24
Solde à la fin de la période	339 \$	691 \$	515 \$	1 545 \$	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	755 \$	1 948 \$	878 \$	3 581 \$	671 \$	1 603 \$	681 \$	2 955 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	668 \$	1 852 \$	877 \$	3 397 \$	597 \$	1 545 \$	681 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	87	96	1	184	74	58	-	132

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

La faiblesse de l'activité économique mondiale devrait se maintenir en 2023, et nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques. Par conséquent, au cours du trimestre considéré, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 30 avril 2023						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,8 %	2,0 %	2,1 %	2,5 %	(1,6) %	1,3 %
États-Unis	0,9 %	1,8 %	2,9 %	3,0 %	(3,0) %	1,0 %
Taux de chômage						
Canada ²	5,7 %	5,9 %	5,4 %	5,5 %	6,6 %	6,9 %
États-Unis	4,2 %	4,1 %	3,3 %	3,3 %	5,5 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	(9,4) %	3,2 %	(0,3) %	6,3 %	(16,8) %	(1,2) %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	0,1 %	5,9 %	6,6 %	10,4 %	(21,0) %	(1,4) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,3 %	14,6 %	14,7 %	14,4 %	16,3 %	14,9 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	80 \$	81 \$	101 \$	105 \$	68 \$	60 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 janvier 2023						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,7 %	1,4 %	1,8 %	2,4 %	(1,2) %	0,6 %
États-Unis	0,7 %	1,4 %	1,7 %	2,5 %	(0,8) %	0,2 %
Taux de chômage						
Canada ²	5,7 %	5,9 %	5,4 %	5,6 %	6,6 %	7,1 %
États-Unis	4,1 %	4,2 %	3,8 %	3,6 %	5,8 %	5,2 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	(10,2) %	3,0 %	(1,0) %	7,7 %	(21,5) %	(0,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	(1,2) %	6,4 %	2,3 %	10,6 %	(12,5) %	(2,0) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,4 %	14,5 %	14,9 %	14,0 %	16,2 %	14,7 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	87 \$	81 \$	110 \$	107 \$	75 \$	60 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 octobre 2022						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,8 %	1,5 %	3,9 %	2,8 %	(0,6) %	1,0 %
États-Unis	0,7 %	1,3 %	2,9 %	3,0 %	(2,1) %	0,4 %
Taux de chômage						
Canada ²	5,5 %	5,9 %	4,9 %	5,6 %	6,0 %	6,8 %
États-Unis	4,0 %	4,2 %	3,3 %	3,3 %	5,6 %	5,1 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	(2,5) %	1,9 %	10,1 %	6,6 %	(13,1) %	(5,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	(1,4) %	6,0 %	6,3 %	12,1 %	(13,4) %	(1,3) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,5 %	15,1 %	14,4 %	14,5 %	15,9 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	92 \$	81 \$	119 \$	107 \$	76 \$	56 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 30 avril 2023, au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2022 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective. Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 30 avril 2023 se caractérise par une croissance relativement faible du PIB réel au Canada et aux États-Unis, les banques centrales ayant récemment relevé les taux d'intérêt dans le but de freiner la demande et de ramener l'inflation près des taux cibles, ainsi que par une légère augmentation des taux de chômage. Notre scénario de référence suppose également que les chaînes d'approvisionnement devraient continuer à profiter d'une atténuation encore plus marquée des perturbations liées à la COVID-19 et de l'allègement attendu des pressions exercées par la demande à l'échelle mondiale. Bien que notre scénario de référence présume toujours que les taux d'intérêt demeureront à un niveau élevé pendant le reste de l'année civile 2023, puis qu'ils diminueront légèrement jusqu'à la fin de l'année civile 2024, demeurant toutefois à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie, il prévoit une amélioration modérée de la croissance du PIB réel au Canada et aux États-Unis par rapport au trimestre précédent. Une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard des hypothèses de notre scénario de référence sur les incidences économiques des taux d'intérêt plus élevés, de l'assouplissement des pressions inflationnistes et sur la chaîne d'approvisionnement, des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis, de l'incidence de la COVID-19 et des risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent une récession et un taux de chômage plus élevé au Canada, en raison du maintien de la correction à la baisse du marché du logement et de la baisse des dépenses de consommation. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent également une récession, en raison du relèvement marqué des taux d'intérêt afin de juguler l'inflation élevée persistante. Les risques additionnels que le scénario pessimiste se concrétise en raison des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis ont donné lieu à des prévisions encore plus négatives pour ce qui est de la croissance du PIB réel aux États-Unis au cours des 12 prochains mois. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus favorable par rapport à celle du scénario de référence, en particulier aux États-Unis.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation, l'incidence économique des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis et les risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine sont cruciales pour ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer, notamment en ce qui a trait aux avantages découlant des niveaux d'épargne plus élevés des ménages pendant la pandémie. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avions seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 340 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2023 (248 M\$ au 31 octobre 2022). Si nous avions seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 969 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2023 (847 M\$ au 31 octobre 2022). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon nos tranches de probabilités de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023				31 oct. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	171 908 \$	156 \$	- \$	172 064 \$	174 749 \$	140 \$	- \$	174 889 \$
– Très faible	57 870	659	-	58 529	53 795	498	-	54 293
– Faible	20 194	8 051	-	28 245	24 200	6 816	-	31 016
– Moyen	592	7 589	-	8 181	261	4 927	-	5 188
– Élevé	-	905	-	905	-	906	-	906
– Défaut	-	-	455	455	-	-	374	374
– Non noté	2 575	187	218	2 980	2 604	214	222	3 040
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3, 4, 5}	253 139	17 547	673	271 359	255 609	13 501	596	269 706
Provision pour pertes de crédit attendues	78	110	196	384	57	69	167	293
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	253 061	17 437	477	270 975	255 552	13 432	429	269 413
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	19 087	2	-	19 089	18 943	1	-	18 944
– Très faible	4 331	10	-	4 341	6 119	5	-	6 124
– Faible	11 453	3 533	-	14 986	9 117	4 953	-	14 070
– Moyen	1 601	2 405	-	4 006	934	3 084	-	4 018
– Élevé	224	1 442	-	1 666	266	1 089	-	1 355
– Défaut	-	-	194	194	-	-	175	175
– Non noté	668	24	52	744	657	34	52	743
Prêts personnels, montant brut ^{4, 5}	37 364	7 416	246	45 026	36 036	9 166	227	45 429
Provision pour pertes de crédit attendues	140	578	167	885	115	641	146	902
Prêts personnels, montant net	37 224	6 838	79	44 141	35 921	8 525	81	44 527
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	3 448	-	-	3 448	3 151	-	-	3 151
– Très faible	1 217	-	-	1 217	1 042	-	-	1 042
– Faible	6 686	13	-	6 699	6 936	597	-	7 533
– Moyen	2 363	2 522	-	4 885	992	2 927	-	3 919
– Élevé	8	659	-	667	-	682	-	682
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	143	6	-	149	145	7	-	152
Cartes de crédit, montant brut ⁵	13 865	3 200	-	17 065	12 266	4 213	-	16 479
Provision pour pertes de crédit attendues	159	515	-	674	143	641	-	784
Cartes de crédit, montant net	13 706	2 685	-	16 391	12 123	3 572	-	15 695
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	94 940	678	-	95 618	87 184	404	-	87 588
– De qualité inférieure	99 931	6 816	-	106 747	101 889	6 457	-	108 346
– Liste de surveillance	68	4 182	-	4 250	66	2 971	-	3 037
– Défaut	-	-	1 409	1 409	-	-	920	920
– Non noté	181	15	-	196	208	17	-	225
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3, 6, 7}	195 120	11 691	1 409	208 220	189 347	9 849	920	200 116
Provision pour pertes de crédit attendues	291	649	514	1 454	285	458	351	1 094
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	194 829	11 042	895	206 766	189 062	9 391	569	199 022
Total des prêts, montant net	498 820 \$	38 002 \$	1 451 \$	538 273 \$	492 658 \$	34 920 \$	1 079 \$	528 657 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 22 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 21 M\$ avaient été comptabilisées au 30 avril 2023 (15 M\$ au 31 octobre 2022), dont une tranche de 15 M\$ au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (12 M\$ au 31 octobre 2022). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 16 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 2 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 294 M\$ (963 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Les montants présentés au 30 avril 2023 tiennent compte de l'incidence du changement de fournisseur de cote de crédit pour nos prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

6) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 10 877 M\$ (11 574 M\$ au 31 octobre 2022).

7) Les montants présentés au 30 avril 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA au premier trimestre de 2023.

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023				31 oct. 2022			
	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	153 764 \$	6 \$	- \$	153 770 \$	149 286 \$	6 \$	- \$	149 292 \$
– Très faible	16 492	47	-	16 539	14 461	51	-	14 512
– Faible	12 665	1 302	-	13 967	10 844	2 412	-	13 256
– Moyen	1 766	843	-	2 609	522	1 402	-	1 924
– Élevé	153	704	-	857	155	682	-	837
– Défaut	-	-	35	35	-	-	39	39
– Non noté	505	8	-	513	484	8	-	492
Expositions de détail, montant brut ¹	185 345	2 910	35	188 290	175 752	4 561	39	180 352
Provision pour pertes de crédit attendues	39	54	-	93	38	83	-	121
Expositions de détail, montant net	185 306	2 856	35	188 197	175 714	4 478	39	180 231
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	132 210	310	-	132 520	119 069	121	-	119 190
– De qualité inférieure	56 519	2 066	-	58 585	64 446	2 540	-	66 986
– Liste de surveillance	25	941	-	966	15	571	-	586
– Défaut	-	-	119	119	-	-	69	69
– Non noté	449	17	-	466	575	26	-	601
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ²	189 203	3 334	119	192 656	184 105	3 258	69	187 432
Provision pour pertes de crédit attendues	48	42	1	91	50	32	-	82
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	189 155	3 292	118	192 565	184 055	3 226	69	187 350
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	374 461 \$	6 148 \$	153 \$	380 762 \$	359 769 \$	7 704 \$	108 \$	367 581 \$

1) Les montants présentés au 30 avril 2023 tiennent compte de l'incidence du changement de fournisseur de cote de crédit pour nos prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

2) Les montants présentés au 30 avril 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA au premier trimestre de 2023.

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	30 avr. 2023			31 oct. 2022	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	14 794 \$	130 899 \$	90 972 \$	236 665 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	105 557	87 586	201 807	394 950	397 188
Banques	14 054	83	10 647	24 784	22 523
Emprunts garantis ⁸	-	-	49 518	49 518	45 766
	134 405 \$	218 568 \$	352 944 \$	705 917 \$	697 572 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				673 476 \$	670 770 \$
Désignés à leur juste valeur				32 441	26 802
				705 917 \$	697 572 \$
Composition du total des dépôts ⁹ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				88 680 \$	93 801 \$
États-Unis				14 023	17 053
Établissements à l'étranger				6 216	6 452
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				468 565	447 409
États-Unis				88 661	92 333
Établissements à l'étranger				39 772	40 524
				705 917 \$	697 572 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 243,3 G\$ (243,3 G\$ au 31 octobre 2022) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 56 G\$ (53,1 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Nets de billets acquis de 2,6 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2022).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 59,6 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiées par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 12,9 G\$ (10,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débentures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033.

Le 4 avril 2023, nous avons racheté des débetures à 3,45 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ échéant le 4 avril 2028. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 20 avril 2023, nous avons émis des débetures à 5,35 % d'un montant en capital de 750 M\$ échéant le 20 avril 2033. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 5,35 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 avril 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement et majoré de 2,23 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 avril 2033.

Note 9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2023		31 janv. 2023		30 avr. 2022		30 avr. 2023		30 avr. 2022	
	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant
Solde au début de la période	911 628 796	15 046 \$	906 040 097	14 726 \$	901 922 630	14 457 \$	906 040 097	14 726 \$	901 655 952	14 351 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ²	61 493	3	131 331	6	230 540	12	192 824	9	1 307 218	71
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ³	5 337 388	296	4 746 425	272	514 216	37	10 083 813	568	967 246	73
Régime d'achat d'actions par les employés	708 052	42	740 514	44	515 390	41	1 448 566	86	1 048 130	81
	917 735 729	15 387 \$	911 658 367	15 048 \$	903 182 776	14 547 \$	917 765 300	15 389 \$	904 978 546	14 576 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 800 000)	(29)
Actions autodétenues	33 634	2	(29 571)	(2)	(27 844)	(2)	4 063	-	(23 614)	(2)
Solde à la fin de la période	917 769 363	15 389 \$	911 628 796	15 046 \$	903 154 932	14 545 \$	917 769 363	15 389 \$	903 154 932	14 545 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

3) Depuis le 27 janvier 2023, date de versement des dividendes, les participants qui exercent leurs options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires bénéficient d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen du marché sur les dividendes réinvestis dans des actions ordinaires additionnelles émises à même le capital autorisé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (en fonction du nombre d'actions après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes

Nos ratios de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		30 avr. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹		38 176 \$	37 005 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	A	43 117	41 946
Total des fonds propres ¹		49 809	48 263
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	321 188	315 634
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,9 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,4 %	13,3 %
Ratio du total des fonds propres		15,5 %	15,3 %
Expositions du ratio de levier ²	C	1 029 885 \$	961 791 \$
Ratio de levier	A/C	4,2 %	4,4 %
CTAP disponible	D	95 187 \$	95 136 \$
Ratio de CTAP	D/B	29,6 %	30,1 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,2 %	9,9 %

1) Les résultats pour 2022 comprenaient l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020. Les mesures transitoires ont permis d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le 1^{er} novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer. Au 30 avril 2023, les ratios reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions).

2) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, laquelle découle du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,0 % à compter du 1^{er} février 2023, alors qu'elle était de 2,5 % avant cette date. Au 30 avril 2023, les ratios cibles applicables aux BISN, tels qu'ils ont été établis par le BSIF et tenant compte de toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres sont donc respectivement de 11,0 %, 12,5 % et 14,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,5 %. Au gré du BSIF, ce ratio peut être plus élevé pour certaines institutions.

Le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 3,0 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les		
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 \$	53 \$	66 \$	1 \$	1 \$	2 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	-	(8)
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(20)	(21)	(15)	6	6	4
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-
Charge nette (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	35 \$	34 \$	53 \$	7 \$	7 \$	6 \$
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	106 \$	132 \$	2 \$	4 \$	12	9
	4	4	-	-	-	-
	69 \$	107 \$	14 \$	5 \$		

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Régimes de retraite à cotisations définies	13 \$	19 \$	10 \$	32 \$	27 \$
Régimes de retraite d'État ¹	51	48	45	99	86
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	64 \$	67 \$	55 \$	131 \$	113 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(67) \$	(448)	1 176 \$	(3) \$	(23) \$	65 \$	(515) \$	1 455 \$	(26) \$	80 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	(9)	342	(803)	-	-	-	333	(953)	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	(1)	(1)	-	-	-	(1)	(1)	-	-
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(76) \$	(107) \$	372 \$	(3) \$	(23) \$	65 \$	(183) \$	501 \$	(26) \$	80 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire total d'environ 1 772 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2018 et a proposé d'établir de nouvelles cotisations à l'égard des années d'imposition précitées en lien avec le refus des déductions de certains dividendes, notamment au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les propositions visent un montant d'impôt supplémentaire d'environ 170 M\$ pour l'année d'imposition 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2023, la CIBC a perdu son appel devant la Cour d'appel fédérale, qu'elle avait interjeté contre une décision de la Cour canadienne de l'impôt refusant la déduction, par la CIBC, d'une perte en capital de change. Précédemment, l'exposition potentielle avait été estimée à environ 200 M\$. La Cour canadienne de l'impôt et la Cour d'appel fédérale ont entendu une affaire semblable portant sur les questions pertinentes et ont permis la déduction de la perte en capital de change. L'incidence de cette décision s'est reflétée dans nos états financiers consolidés intermédiaires, tout comme les montants compensés au titre d'autres ajustements. Comme il a été mentionné précédemment, l'exposition potentielle de la CIBC est d'environ 100 M\$ au titre d'autres questions similaires. À cet effet, la CIBC a reçu les nouvelles cotisations proposées pour l'année d'imposition 2018, dont celles portant sur ses pertes en capital et ses gains en capital.

Au cours d'exercices précédents, l'ARC a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). Ultérieurement, l'ARC a conclu avec la CIBC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La CIBC travaille conjointement avec l'Internal Revenue Service en vue du règlement de la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2023	31 janv. 2023	30 avr. 2022	30 avr. 2023	30 avr. 2022
Résultat de base par action¹					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 677 \$	423 \$	1 518 \$	2 100 \$	3 382 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	67	72	47	139	88
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 610 \$	351 \$	1 471 \$	1 961 \$	3 294 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	912 297	906 770	902 489	909 488	902 174
Résultat de base par action	1,77 \$	0,39 \$	1,63 \$	2,16 \$	3,65 \$
Résultat dilué par action¹					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 610 \$	351 \$	1 471 \$	1 961 \$	3 294 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	912 297	906 770	902 489	909 488	902 174
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	665	711	2 910	706	2 874
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	257	244	340	250	332
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	913 219	907 725	905 739	910 444	905 380
Résultat dilué par action	1,76 \$	0,39 \$	1,62 \$	2,15 \$	3,64 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen d'options en cours de 6 839 822 (3 576 586 pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 et néant pour le trimestre clos le 30 avril 2022) à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,23 \$ (66,74 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 et néant pour le trimestre clos le 30 avril 2022) pour le trimestre clos le 30 avril 2023, et d'un nombre moyen d'options en cours de 6 295 949 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2022) à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,56 \$ (néant pour le semestre clos le 30 avril 2022) pour le semestre clos le 30 avril 2023, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,5 G\$ au 30 avril 2023. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 30 avril 2023 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022 :

- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : Le tribunal a rendu sa décision le 1^{er} décembre 2022, concluant à la responsabilité de la CIBC. Une audience sur le montant des dommages-intérêts a eu lieu le 19 décembre 2022. En janvier 2023, le tribunal a ordonné le paiement de dommages-intérêts d'un montant de 491 M\$ US, plus les intérêts courus jusqu'au jugement. Par suite de la décision rendue par le tribunal, nous avons comptabilisé une provision de 855 M\$ US (1 169 M\$ avant impôt ou 844 M\$ après impôt) dans les autres charges autres que d'intérêts, ce qui correspond au montant des dommages-intérêts accordés, plus les intérêts courus jusqu'au jugement, pour la période close le 31 janvier 2023. Le 6 février 2023, le tribunal a rendu son jugement final, ordonnant le paiement de dommages-intérêts de 856 M\$ US, incluant les intérêts courus jusqu'au jugement en date du 6 février 2023. Les intérêts devaient continuer de courir sur la somme ordonnée dans le jugement final. En février 2023, les parties ont réglé l'affaire. Aux termes du règlement, la CIBC a versé 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement. La différence de 85 M\$ US (114 M\$ avant impôt ou 82 M\$ après impôt) entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement a été reflétée dans les autres charges autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2023. Ce dossier est maintenant clos.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : En mars 2023, le règlement a été approuvé en Ontario. En mai 2023, le règlement a été approuvé au Québec.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'audience sur l'approbation du règlement dans *Haroch* a eu lieu en février 2023. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré. En mars 2023, le règlement dans *Haroch* a été approuvé. Ce dossier est maintenant clos.
- *Pope v. CIBC and CIBC Trust* : En janvier 2023, les demandeurs ont transmis une ébauche de déclaration modifiée. La requête pour une décision sur les modifications devrait être entendue en juillet 2023.
- *The Registered Retirement Savings Plan (RRSP) of J.T.G v. His Majesty The King* : L'appel devrait être entendu les 29 et 30 mai 2023.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : En janvier 2023, le tribunal a rendu sa décision, rejetant la certification du recours collectif dans *Frayce*. Les demandeurs ont interjeté appel de la décision de certification. Les demandeurs du recours collectif dans *Pozgaj* ont présenté une requête pour qu'il soit sursis temporairement aux affaires *Ciardullo*, *Ciardullo and Aggarwal* et *Woodard* en attendant la décision sur le bien-fondé du recours collectif dans *Pozgaj*. L'audience portant sur la requête devrait avoir lieu en juin 2023. La motion en certification dans *Pozgaj* devrait être entendue en octobre 2023.
- *Chalmers and Campbell v. CIBC* : La motion en certification devrait être entendue en novembre 2023.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	30 avr. 2023		31 janv. 2023		Pour les trois mois clos les 30 avr. 2022		Pour les six mois clos les 30 avr. 2022	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ^{1,2}	9 440 \$	7 148 \$	9 048 \$	6 736 \$	3 639 \$	1 003 \$	18 488 \$	13 884 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	659	s. o.	599	s. o.	119	s. o.	1 258	s. o.
Divers ³	584	348	613	319	488	155	1 197	667
Total	10 683 \$	7 496 \$	10 260 \$	7 055 \$	4 246 \$	1 158 \$	20 943 \$	14 551 \$
							8 187 \$	1 967 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2023	Produits nets d'intérêts ¹	1 732 \$	453 \$	460 \$	562 \$	(20) \$	3 187 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	548	883	188	800	96	2 515
	Total des produits¹	2 280	1 336	648	1 362	76	5 702
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438
	Amortissement et perte de valeur ³	61	-	31	1	189	282
	Autres charges autres que d'intérêts	1 213	673	323	663	(14)	2 858
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	883	617	46	679	(101)	2 124
	Impôt sur le résultat ¹	246	165	(9)	182	(148)	436
	Résultat net	637 \$	452 \$	55 \$	497 \$	47 \$	1 688 \$
	Résultat net applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	11 \$
	Actionnaires	637	452	55	497	36	1 677
	Actif moyen^{4,5}	317 531 \$	91 708 \$	61 440 \$	273 196 \$	188 900 \$	932 775 \$
31 janv. 2023	Produits nets d'intérêts ¹	1 709 \$	464 \$	476 \$	535 \$	21 \$	3 205 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	551	887	230	946	108	2 722
	Total des produits¹	2 260	1 351	706	1 481	129	5 927
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295
	Amortissement et perte de valeur ³	59	1	30	2	185	277
	Autres charges autres que d'intérêts	1 231	664	350	648	1 292	4 185
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	812	640	228	841	(1 351)	1 170
	Impôt sur le résultat ¹	223	171	27	229	88	738
	Résultat net (perte nette)	589 \$	469 \$	201 \$	612 \$	(1 439) \$	432 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	9 \$
	Actionnaires	589	469	201	612	(1 448)	423
	Actif moyen^{4,5}	317 940 \$	89 908 \$	59 421 \$	296 565 \$	189 330 \$	953 164 \$
30 avr. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	1 583 \$	401 \$	385 \$	759 \$	(40) \$	3 088 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	560	902	206	557	63	2 288
	Total des produits¹	2 143	1 303	591	1 316	23	5 376
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303
	Amortissement et perte de valeur ³	56	-	28	2	170	256
	Autres charges autres que d'intérêts	1 141	655	292	590	180	2 858
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959
	Impôt sur le résultat ¹	177	172	36	198	(147)	436
	Résultat net (perte nette)	496 \$	480 \$	180 \$	540 \$	(173) \$	1 523 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518
	Actif moyen^{4,5}	300 799 \$	83 367 \$	51 980 \$	277 686 \$	168 077 \$	881 909 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 64 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (62 M\$ le 31 janvier 2023 et 53 M\$ le 30 avril 2022), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

En millions de dollars, pour les six mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2023	Produits nets d'intérêts ¹	3 441 \$	917 \$	936 \$	1 097 \$	1 \$	6 392 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	1 099	1 770	418	1 746	204	5 237
	Total des produits¹	4 540	2 687	1 354	2 843	205	11 629
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	281	92	346	9	5	733
	Amortissement et perte de valeur ³	120	1	61	3	374	559
	Autres charges autres que d'intérêts	2 444	1 337	673	1 311	1 278	7 043
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 695	1 257	274	1 520	(1 452)	3 294
	Impôt sur le résultat ¹	469	336	18	411	(60)	1 174
	Résultat net (perte nette)	1 226 \$	921 \$	256 \$	1 109 \$	(1 392) \$	2 120 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	20 \$	20 \$
	Actionnaires	1 226	921	256	1 109	(1 412)	2 100
	Actif moyen^{4,5}	317 739 \$	90 793 \$	60 414 \$	285 074 \$	189 118 \$	943 138 \$
30 avr. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	3 170 \$	778 \$	774 \$	1 552 \$	(54) \$	6 220 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	1 156	1 822	426	1 068	182	4 654
	Total des produits¹	4 326	2 600	1 200	2 620	128	10 874
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378
	Amortissement et perte de valeur ³	108	1	55	3	342	509
	Autres charges autres que d'intérêts	2 241	1 327	583	1 185	292	5 628
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 606	1 280	479	1 484	(490)	4 359
	Impôt sur le résultat ¹	423	338	73	401	(268)	967
	Résultat net (perte nette)	1 183 \$	942 \$	406 \$	1 083 \$	(222) \$	3 392 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	1 183	942	406	1 083	(232)	3 382
	Actif moyen^{4,5}	296 828 \$	80 881 \$	51 113 \$	280 260 \$	167 055 \$	876 137 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de 126 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2023 (112 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu jeudi 25 mai 2023, à 7 h 30 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 6514906#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 6992806#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'en 8 juin 2023, à 23 h 59 (HE). Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4645396#. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7957917#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 25 mai 2023, à 7 h 30 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2024.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} févr. 2023	59,35 \$	
1 ^{er} mars 2023	62,16 \$	
3 avr. 2023	56,56 \$	
28 avr. 2023		55,43 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais